Université de Montréal

L'argument de la pente glissante : analyse rhétorique de son usage en bioéthique (avortement et euthanasie)

par Kevin Voyer

Département de philosophie Faculté des arts et sciences

Mémoire présenté à la Faculté des études supérieures en vue de l'obtention du grade de Maître ès arts (M.A.) en philosophie

Août, 2013

© Kevin Voyer, 2013

RÉSUMÉ

Cette étude examine comment l'argument de la pente glissante est employé dans les débats sur l'avortement et sur l'euthanasie. L'hypothèse est la suivante : l'argument de la pente glissante peut être utilisé de manière fallacieuse dans certains cas, mais il peut également s'avérer raisonnable dans d'autres. L'objectif de cette étude est d'étudier certains arguments récurrents du discours bioéthique afin de tester leur pertinence, leur validité et leurs conséquences sur le plan philosophique. Cette étude se divise en deux parties. La première partie s'intéresse à l'usage de la pente glissante de type « sorite » dans le débat sur l'avortement. La deuxième partie se penche sur l'argument de la pente glissante complète telle qu'il est employé dans le débat sur l'euthanasie.

Mots-clés : Argument de la pente glissante. Avortement. Euthanasie. Bioéthique. Rhétorique. Sophisme.

ABSTRACT

This study examines how the slippery slope argument is used in debates on abortion and euthanasia. The hypothesis is that the slippery slope argument can be used wrongfully in some cases, but it may also be reasonable in others. The objective of this study is to investigate some of the recurring arguments in bioethics in order to test their relevance, validity and their impact on the philosophical level. This study is divided into two parts. The first part focuses on the use of the "sorites" slippery slope argument in the abortion debate. The second part focuses on the "full slippery slope argument" as used in the debate on euthanasia.

Key words: Slippery Slope Argument. Abortion. Euthanasia. Bioethics. Rhetoric. Fallacy.

TABLE DES MATIÈRES

Résumé	II
Abstract	III
Remerciements	1
Introduction	2
La pente glissante dans le débat sur l'avortement	15
La pente glissante dans le débat sur l'euthanasie	29
Conclusion	50
Bibliographie	55

REMERCIEMENTS

Je tiens d'abord à remercier Jean-Pierre Marquis, mon directeur de recherche, pour ses conseils judicieux, sa minutie et sa rigueur. Travailler avec vous a contribué à faire de mon passage à la maîtrise une expérience aussi enrichissante qu'agréable. J'aimerais ensuite souligner l'apport de Benjamin Bélair, mon superviseur de stage, qui a su me montrer si généreusement les différentes facettes de son métier. Enfin, je suis reconnaissant envers ma famille et mes amis, plus particulièrement Audrey, Chantal, Éric, Francis, Mathieu, Nicolas et Sylvie-Anne pour leur soutien, leur écoute ainsi que leurs conseils honnêtes.

INTRODUCTION

La bioéthique est une discipline dont les contours sont difficiles à circonscrire. Le mot « bioéthique » ressemble en effet à un mot fourre-tout dans lequel on inclut un certain nombre de problématiques diverses¹ : euthanasie, acharnement thérapeutique, avortement, stérilisation des handicapés, eugénisme, expérimentation sur les embryons ou les êtres humains, insémination artificielle, dons d'organes, clonage, manipulations génétiques, brevetabilité des microorganismes... Chacune de ces problématiques soulève d'importantes questions qui ne peuvent être résolues par une seule discipline. Le problème des manipulations génétiques, par exemple, doit tenir compte « à la fois des possibilités techniques et scientifiques, des apports de la psychanalyse, des principes et méthodes du droit civil, des enjeux économiques et financiers »². La bioéthique se présenterait alors comme une « transdiscipline »³ ou une « discipline nouvelle »⁴, c'est-à-dire un amalgame de disciplines travaillant ensemble de manière à résoudre un problème central à toutes les interrogations bioéthiques : la limite à imposer.

Ces tentatives [de projets de loi sur des problèmes bioéthiques] nous renvoient à une question cruciale, à laquelle nul démocrate ne saurait rester insensible : comment, par qui, au nom de quels critères explicites ou implicites des limites

1

¹ DURAND, Guy. *Introduction générale à la bioéthique : histoire, concepts et outils*, Québec, Fides, 1999, p. 147, FERRY, Luc. « Tradition ou argumentation ? Des comités de "sages" aux comités de délibération », dans FERRY, Luc. DUHAMEL, Olivier (sous la direction de). *Bioéthique*, Paris, Presses Universitaires de France, coll. « Pouvoir », 1991, p. 6 et MONTFORT, Élizabeth. « La bioéthique entre confusion et responsabilité : les enjeux européens », dans PUTALLAZ, François-Xavier. SALAMOLARD, Michel (sous la direction de). *Le sens de l'homme : au cœur de la bioéthique*, Saint-Maurice, Saint-Augustin, 2006, p. 127-159.

² FERRY, Luc. DUHAMEL, Olivier. « Bioéthique », dans FERRY, Luc. DUHAMEL, Olivier (sous la direction de). *Bioéthique*, Paris, Presses Universitaires de France, coll. « Pouvoir », 1991, p. 3.

³ Guy Durand, *Introduction générale à la bioéthique*, op cit., p. 116, 141.

⁴ *Ibid.*, p. 141-142.

vont-elles être fixées dans les mois ou les années qui viennent au déploiement inévitable des demandes individuelles ?5

La méthodologie employée pour résoudre les conflits bioéthiques ressemble à un carrefour d'opinions éthiques où la recherche du consensus (ou du « juste milieu ») est primordiale⁶. Les positions présentées sont souvent incompatibles et irréconciliables, comme dans le cas de la fécondation in vitro.

Il va de soi, par exemple, que la position intransigeante de l'Église contre la fécondation homologue in vitro, récusée comme étant « en elle-même illicite et opposée à la dignité de la procréation et de l'union conjugale », est incompatible avec la position « humaniste » qui célèbre, dans le cadre de l'assistance médicale à la procréation, la constitution de l'embryon in vitro comme permettant à des couples stériles d'avoir des enfants.⁷

Il en va de même pour le clonage, l'avortement ou l'euthanasie : les conflits de valeurs entre les positions opposées semblent insurmontables. Le discours bioéthique se voit alors tenté par la voie du compromis, c'est-à-dire de fixer la limite dans une sorte de synthèse vague⁸.

Le principe de « limite à imposer » aux avancées technologiques et aux problèmes qui en découlent est relié à la notion de progrès, plus particulièrement à une désillusion vis-à-vis de cette idée⁹. De manière générale, « l'émergence de questions éthiques dans le domaine scientifique est un phénomène récurrent qui se

⁸ *Ibid.*, p. 59.

⁵ Luc Ferry, « Tradition ou argumentation? », op cit., p. 6. L'auteur souligne.

⁶ THÉVOZ, Jean-Marie. Entre nos mains l'embryon: recherche bioéthique, Genève, Labor et Fides, coll. « Champ éthique », 1990, p. 26 et TAGUIEFF, Pierre-André. La bioéthique ou le juste milieu: une quête de sens à l'âge du nihilisme technicien, Paris, Fayard, 2007, p. 58-60. Sur l'importance de la notion de « juste milieu » dans la rhétorique bioéthique, voir *ibid.*, p. 58-67.

⁷ Pierre-André Taguieff, *La bioéthique ou le juste milieu*, *op cit.*, p. 58-59.

⁹ Ibid., p. 276-283 et POISSON, Jean-Frédéric. Bioéthique : l'homme contre l'Homme ?, Paris, Presses de la Renaissance, 2007, p. 8-15.

produit chaque fois que l'idée de progrès est mise en cause »¹⁰. À notre époque, les expériences successives de la Shoah, d'Hiroshima et de la destruction progressive de l'environnement ont contribué au désenchantement de l'idée de progrès : « l'idée d'un mouvement du moins bien vers le mieux, garanti par les progrès cumulatifs des sciences et des techniques, aurait perdu sa valeur d'évidence »¹¹. L'ébranlement de l'idée de progrès a engendré une séparation dans le champ bioéthique quant à la croyance vis-à-vis du progrès. D'un côté, il y a ceux qui ne récusent pas l'idée de progrès et veulent améliorer l'humain (éthique confiante). De l'autre, il y a ceux qui considèrent que l'espèce humaine est gravement menacée, qu'il faut contrôler les applications du savoir biotechnologique (éthique de la peur)¹².

Une certaine bioéthique accorde donc une grande importance aux « dérives » de la technologie et au besoin d'avoir des « garde-fous » pour nous prémunir contre les abus potentiels¹³. Cette éthique de la peur se manifeste d'une part par un « contrôle autoritaire des recherches comme des applications, procédant par interdits » 14 et, d'autre part, par une discussion visant « à éclairer la décision médicale ou à limiter le recours à certaines techniques »¹⁵. Ces deux pôles de la peur (codification de la peur et recherche prudentielle de normes) sont

¹⁵ *Ibid*.

¹⁰ ISAMBERT, François-André. « Révolution biologique ou réveil éthique ? », dans Cahiers STS (Science, Technologie, Société), Paris, CNRS, coll. « Éthique et biologie », no 11, 1986, p. 12.

Pierre-André Taguieff, La bioéthique ou le juste milieu, op cit., p. 276-277 et TAGUIEFF, Pierre-André. Le sens du progrès. Une approche historique et philosophique, Paris, Flammarion, 2004, p. 280-281. ¹² Pierre-André Taguieff, *La bioéthique ou le juste milieu*, *op cit.*, p. 262-266.

¹³ AURENCHE, Sophie. L'euthanasie, la fin d'un tabou?, Paris, ESF, coll. « Droit de regard », 1999, p. 173-179, COMTE-SPONVILLE, André. « Aimer la vie jusqu'au bout », dans HOUZIAUX, Alain (sous la direction de). Doit-on légaliser l'euthanasie?, Paris, Éditions de l'Atelier, 2004, p. 49.

¹⁴ Pierre-André Taguieff, *La bioéthique ou le juste milieu*, *op cit.*, p. 283.

spécialement apparents dans les trois grands thèmes de la bioéthique, à savoir l'avortement, l'euthanasie et l'eugénisme 16. Ces trois débats bioéthiques classiques voient émerger des positions allant de l'interdit absolu — une thèse traditionnellement adoptée par l'Église catholique — jusqu'au libre recours à ces pratiques, si elles demeurent à l'intérieur de certaines limites.

Dans un contexte où des opinions éthiques contradictoires s'entrechoquent à propos de sujets délicats pouvant provoquer une certaine crainte, il est compréhensible de voir apparaître des arguments de la pente glissante dont le but est de fixer une limite à ces avancées technologiques et médicales. En fait, cette forme argumentative est employée presque partout en éthique appliquée¹⁷. Elle est toutefois beaucoup plus utilisée dans les problématiques bioéthiques, particulièrement dans les débats sur l'avortement et l'euthanasie, où les pentes glissantes sont omniprésentes¹⁸.

Les arguments de la pente glissante sont communs, certes, mais ils demeurent fortement critiqués par la tradition logique. Les manuels de logique les considèrent au mieux comme des paradoxes ou des jeux de logique¹⁹, au pire comme des techniques rhétoriques vides et déloyales²⁰. Or, les pentes glissantes peuvent parfois être dotées d'une puissante force persuasive²¹, si bien qu'elles sont craintes

1

²¹ Douglas Neil Walton, Slippery Slope Arguments, op cit., p. 6.

¹⁶ *Ibid.*, p. 274.

¹⁷ BURGESS, John A. « The Great Slippery-Slope Argument », dans *Journal of Medical Ethics*, vol. 19, no 3 (sept. 1993), p. 169.

WALTON, Douglas Neil. *Slippery Slope Arguments*, Oxford, Oxford University Press, coll. « Clarendon library of logic and philosophy », 1992, p. 6, LAMB, David. *Down the Slippery Slope: Arguing in Applied Ethics*, New York, Croom Helm, 1988, p. vii-viii, John A. Burgess, « The Great Slippery-Slope Argument », *op cit.*, p. 169 et VAN DER BURG, Wibren. « The Slippery Slope Argument », dans *Ethics*, vol. 102, no 1, 1991, p. 42.

¹⁹ Douglas Neil Walton, *Slippery Slope Arguments*, op cit., p. 5-6.

²⁰ *Ibid.*, p. 2, 30 et John A. Burgess, « The Great Slippery-Slope Argument », *op cit.*, p. 170.

par les défenseurs de nouvelles réformes²². Malgré leurs faiblesses logiques apparentes, ces formes argumentatives continuent de convaincre les personnes et les institutions avec un effet rhétorique considérable.

[E]ven if we had a cogent response to all logical slippery slope arguments — say, by drawing the line or showing that their logical structure is flawed — people may nonetheless be psychologically or socially or politically or judicially inclined to slide from one side of the conceptual divide to the other. It may be, as Lode expresses it, "humans arguably have a tendency to psychologically assimilate closely related cases" even if they are logically distinguishable. That is why logical versions of the slippery slope argument, even when flawed, may causally move people or institutions.²³

Les arguments de la pente glissante peuvent être employés comme des outils rhétoriques efficaces tout en étant fallacieux²⁴. En revanche, nous croyons qu'ils peuvent être utilisés de manière raisonnable dans certains débats bioéthiques²⁵. L'objectif de ce mémoire consiste à analyser la validité des pentes glissantes dans un contexte bioéthique. Nous étudierons d'abord l'usage de cette forme d'argumentation dans le débat sur l'avortement pour ensuite nous intéresser à son usage dans le débat sur l'euthanasie²⁶. Avant de commencer l'analyse, il nous faut poser les bases de notre méthodologie.

²² Wibren van der Burg, « The Slippery Slope Argument », *op cit.*, p. 42.

²³ LAFOLLETTE, Hugh. « Living on a Slippery Slope », dans *The Journal of Ethics*, vol. 9, no 3-4, 2005, p. 476-477.

²⁴ *Ibid.*, p. 489-490.

²⁵ Douglas Neil Walton, *Slippery Slope Arguments*, op cit., p. 30, 44.

Nous avons choisi d'écarter le débat sur l'eugénisme puisque ce débat n'est pas « vivant » en Occident. Selon Pierre-André Taguieff, le consensus va dans le sens de la dénonciation absolue : « Disons sans plus tarder que le discours dominant, le seul publiquement audible aujourd'hui, sur l'eugénisme, est un discours de condamnation indignée et de dénonciation édifiante : la stigmatisation de l'eugénisme va aujourd'hui de soi ; et, à suivre les voix majoritaires et autorisées qui le dénoncent, on pourrait croire que la question est depuis longtemps réglée, que l'eugénisme n'est qu'un rêve scientiste pervers, porteur ou annonciateur d'une biocratie ou d'un totalitarisme pan-génétique sournois, et qui d'ailleurs a déjà et définitivement montré sa véritable nature sous le III^e Reich. » (TAGUIEFF, Pierre-André. « Sur l'eugénisme : du fantasme au débat », dans FERRY, Luc. DUHAMEL, Olivier (sous la direction de). *Bioéthique*, Paris, Presses Universitaires de France, coll. « Pouvoir », 1991, p. 24-25). Comme il n'y a pas de dialogue entre les défenseurs de

Définitions

L'argument de la pente glissante se présente sous plusieurs appellations. Les expressions « pente savonneuse », « pente fatale », « engrenage fatal », « rupture de la digue », « pied dans la porte » et autres métaphores réfèrent à ce que nous appelons, de manière générale, « l'argument de la pente glissante ». Les définitions de cette forme d'argumentation varient un peu selon les auteurs, mais elles consistent toujours en un argument qui avertit son interlocuteur que, si ce dernier accomplit l'action qu'il désire réaliser, cette action sera le premier maillon d'une chaîne d'actions menant progressivement vers une issue désastreuse. Douglas Walton fournit une définition générale de cet argument dans son livre *Slippery Slope Arguments*:

A slippery slope argument is a kind of argument that warns you if you take a first step, you will find yourself involved in a sticky sequence of consequences from which you will be unable to extricate yourself, and eventually you will wind up speeding faster and faster towards some disastrous outcome.²⁷

La structure logique de la pente glissante est plutôt simple : si on permet A, alors B sera la conséquence nécessaire ou très possible; B est moralement inacceptable; par conséquent, on ne devrait pas permettre A^{28} . Dans la structure

l'eugénisme et ses adversaires, une étude philosophique des arguments de la pente glissante ne nous apparaît pas pertinente sur ce sujet.

²⁷ Douglas Neil Walton, *Slippery Slope Arguments*, *op cit.*, p. 1. Voir aussi Hugh Lafollette, « Living on a Slippery Slope », *op cit.*, p. 477, ANGENOT, Marc. *Dialogues de sourds : traité de rhétorique antilogique*, Paris, Mille et une nuits, coll. « Essai », 2008, p. 321 et TINDALE, Christopher W. *Fallacies and Argument Appraisal*, Cambridge, Cambridge University Press, 2007, p. 185.

p. 185. 28 « if we allow A, B will necessarily or very likely follow (for A and B we can fill in certain acts or practices like euthanasia); B is morally not acceptable; therefore, we must not allow A either » (Wibren van der Burg, « The Slippery Slope Argument », $op\ cit.$, p. 42). Voir aussi Hugh Lafollette, « Living on a Slippery Slope », $op\ cit.$, p. 477-478 et Marc Angenot, $Dialogues\ de\ sourds$, $op\ cit.$, p. 321.

logique de cet argument, A est vu comme étant une pratique moralement neutre ou acceptable. C'est le passage progressif de cet élément neutre (A) vers un élément moralement inacceptable pour les deux interlocuteurs (B) qui pose problème. Le glissement de A vers B engendre la conclusion que la première étape de la chaîne (A) ne doit pas être acceptée, car le risque d'entraîner B est trop grand. Les deux extrémités de la chaîne sont alors considérées comme intimement reliées dans la mesure où A est envisagé comme la cause — parfois nécessaire et suffisante — de B. Le lien qui les unit est tiré du *topos* aristotélicien des inséparables.

Le topos de l'engrenage ou de la pente fatale est une variante, placée dans le temps, du topos des inséparables (aristotélicien): si deux phénomènes sont inséparables, ce que tu dis de l'un, tu dois le dire de l'autre. Si A entraîne B et que B est un mal avéré, A l'est aussi — du moins à quelque degré dont on pourra discuter, mais il est impossible en tout cas désormais de disjoindre A/B et d'exonérer, de disculper intégralement A s'il est montré la cause, la précondition de B, le prototype, le précurseur du mal qui est en lui.²⁹

N'importe quelle pratique A peut être reliée causalement à une hypothétique conséquence catastrophique B, si bien que l'argument de la pente glissante peut être employé dans de nombreux débats, aussi diversifiés soient-ils.

Les arguments de la pente glissante comportent des caractéristiques générales³⁰ qui vont au-delà de sa structure logique. Ils sont d'abord utilisés dans des problèmes de raisonnement pratique, souvent concernant des controverses politiques ou éthiques. Le contexte doit nécessairement être dialogique, à savoir qu'il doit y avoir un dialogue entre des partisans de la réforme proposée et les opposants de cette même réforme. C'est à l'intérieur de cette discussion

²⁹ Marc Angenot, *Dialogues de sourds*, op cit., p. 324. L'auteur souligne. Voir aussi DECLERCQ, Gilles. L'art d'argumenter. Structures rhétoriques et littéraires, Belgique, Éditions Universitaires, 1997, p. 129 et PERELMAN, Chaïm. L'empire rhétorique. Rhétorique et argumentation, Paris, Vrin, coll. « Bibliothèque d'histoire de la philosophie », 1997, p. 109-118.

³⁰ Voir Douglas Neil Walton, Slippery Slope Arguments, op cit., p. 13-16.

raisonnable que les interlocuteurs peuvent avoir recours à cette forme argumentative. Ensuite, les pentes glissantes s'intéressent aux conséquences futures de la réforme proposée. Ces conséquences sont présentées comme étant négatives. La principale fonction de cette forme argumentative est de mettre en garde l'interlocuteur contre des résultats possibles qui seraient jugés indésirables³¹. L'objectif est de favoriser le statu quo sur un sujet. La pente glissante sert donc d'avertissement contre toutes formes de changements pouvant mener à d'hypothétiques circonstances fâcheuses³². De plus, comme il est impossible de prévoir de manière exacte les conséquences futures d'une réforme, les pentes glissantes sont intrinsèquement ouvertes à la révision, ou plutôt à l'invalidation. Les conséquences négatives anticipées peuvent se réaliser, certes, mais elles peuvent également ne pas se concrétiser. Enfin, cette forme d'argumentation est dotée d'un degré variable de légitimité. Il y a des arguments de la pente glissante qui sont si fautifs qu'ils peuvent être considérés comme « fallacieux ». Or, la grande majorité de ces arguments se situent dans une catégorie floue entre le « parfaitement raisonnable » et le « parfaitement fallacieux » 33. Ils sont très souvent mal construits, logiquement faibles, mais tout de même raisonnables.

-

³² Hugh Lafollette va même jusqu'à affirmer que la pente glissante exploite une peur du changement (Hugh Lafollette, « Living on a Slippery Slope », *op cit.*, p. 475).

³¹ David Lamb, *Down the Slippery Slope*, *op cit.*, p. 5.

Notre analyse sera orientée par la définition nouvelle du mot « fallacieux » telle qu'elle a été développée par Douglas Walton : « Using a new approach we need to rethink the concept of fallacy, redefining a fallacy as a basically reasonable type of argument which has been used in a bad or corrupted way in a given instance, so that it only appears to be good rather than having the reality of being a good argument. In other words, every good kind of argument, which can be used reasonably to further legitimate goals of dialogue, also has potential for misuse. A fallacy then may be characterized as a good type of argument which has been used wrongly in a particular instance. [...] A fallacy is a very serious misuse where there is a systematic underlying abuse of this particular type of argument by twisting around its proper function altogether to use it as a tactic to subvert or even close off the dialogue in an improper way. » (Douglas Neil Walton, *Slippery Slope Arguments*,

Douglas Walton distingue quatre types de pentes glissantes qui orienteront notre analyse. Le premier type, le sorite (« *sorites slippery slope* »), exploite le manque de précision d'un concept-clé du débat³⁴. Souvent considéré comme un simple paradoxe logique, le sorite utilise l'imprécision d'un concept afin d'en tirer profit, comme dans l'exemple antique de l'homme chauve :

Would you say a man was bald if he had only one hair?

Yes

Would you say a man was bald if he had only two hairs?

Yes.

Would vou..., etc.

Then where do you draw the line?³⁵

Le mécanisme du sorite semble s'intéresser à de simples difficultés sémantiques, mais il peut devenir une technique à fort potentiel persuasif dans des débats importants³⁶, comme nous le verrons pour le cas de l'avortement dans la première partie de ce mémoire.

Le deuxième type de pente glissante est la pente glissante causale (« causal slippery slope »). Elle consiste à prédire une série d'événements distincts en formant une chaîne causale dans laquelle chaque étape est la cause de la précédente³⁷. Aussi appelée « effet domino », la pente glissante causale tente de montrer que la première étape engendre graduellement et nécessairement des effets négatifs dont il est très difficile de s'extirper. Si les liens causaux sont plausibles, une pente glissante causale peut s'avérer convaincante :

op cit., p. 27). Voir aussi Hugh Lafollette, «Living on a Slippery Slope», op cit., p. 476 et Christopher W. Tindale, Fallacies and Argument Appraisal, op cit., p. 1-2.

³⁴ Douglas Neil Walton, *Slippery Slope Arguments*, op cit., p. 37.

³⁵ *Ibid.*, p. 38. Voir aussi WILLIAMSON, Timothy. *Vagueness*, Londres et New York, Routledge, coll. « The Problems of Philosophy », 1994, p. 8-12.

³⁶ Douglas Neil Walton, Slippery Slope Arguments, op cit., p. 44.

³⁷ *Ibid.*, p. 69.

If you don't get into the habit of exercising regularly when you're young, you are less likely to keep exercising during your later 20s and your 30s, when career, home and family take up more and more time and interest. You'll then tend to become sedentary and physically unfit. That will set you up for various heart and lung diseases during middle age. No one wants to have a heart attack at 45 or 50, so to lessen that danger, you ought to get into the habit of regular exercise when you're young.³⁸

De la même manière, si les liens causaux sont exagérés, l'argument peut devenir fallacieux. Par exemple, durant les années 1990, les médias américains ont employé la pente glissante causale afin de dénoncer les effets néfastes de la drogue, particulièrement du crack³⁹. Les liens logiques entre la première consommation de drogue et les conséquences catastrophiques ultérieures étaient si exagérés et absolus que l'argument s'est détruit lui-même — il a été vu comme une tactique de peur —, ce qui a mené à une vague de scepticisme chez les jeunes de l'époque par rapport aux effets néfastes de la drogue⁴⁰.

Le troisième type de pente glissante, la pente glissante par précédent (« precedent slippery slope »), fonctionne en affirmant qu'un cas peut être cité plus tard en exemple de manière à servir d'appui pour l'autorisation d'une nouvelle règle, pratique ou façon de procéder vis-à-vis d'un nouveau cas⁴¹. Il s'agit généralement de décider si le cas étudié est une exception à la règle préexistante ou s'il force l'adoption d'une nouvelle règle pouvant mener à des abus. La pente glissante par précédent est surtout employée dans des contextes légaux, mais elle peut survenir dans d'autres contextes, comme le contexte scolaire :

A rule printed in the academic calendar of a university states that all assignments must be carried out by the deadline set during the first week of term, unless the

³⁸ *Ibid.*, p. 73.

³⁹ *Ibid.*, p. 78-87.

⁴⁰ *Ibid.*, p. 86-87.

⁴¹ *Ibid.*, p. 117.

student is prevented from doing the assignment or is ill (as certified by a note from a physician). A student pleads that he could not write his test because his father died the day before.⁴²

Un adulte jouant aux échecs avec un enfant peut également avoir recours à la pente glissante par précédent. Par exemple, si l'enfant effectue un mauvais coup évident, l'adulte pourrait lui donner la permission de reprendre son coup (exception à la règle). Or, s'il lui permettait de reprendre *tous* ses coups (nouvelle règle), le jeu deviendrait injouable⁴³.

Le dernier type de pente glissante est la pente glissante complète (« *full slippery slope* »), un argument combinant les trois autres types de pentes glissantes⁴⁴. La pente glissante complète se présente en effet comme un réseau argumentatif qui fait intervenir huit composantes interdépendantes : l'argument tiré de la gradation, l'argument tiré des conséquences, le raisonnement pratique, l'argument tiré de l'analogie, l'argument tiré de l'opinion populaire, l'argument tiré du précédent, l'argumentation causale ainsi que le sorite⁴⁵. Cet argument complexe est utilisé dans des débats de société et nous verrons comment il se formule pour le cas de l'euthanasie dans la deuxième partie de ce mémoire.

⁴² *Ibid.*, p. 118.

⁴³ *Ibid.*, p. 147.

⁴⁴ *Ibid.*, p. 160.

 $^{^{45}}$ «(1) argument from gradualism, (2) argument from consequences, (3) practical reasoning, (4) argument from analogy, (5) argument from popular opinion, (6) argument from precedent, (7) causal argumentation, and (8) the sorites type of argumentation, which exploits vagueness » (*Ibid*).

Méthodologie

Dans ce mémoire, nous évaluerons les arguments de la pente glissante sous un angle logique et rhétorique afin de déterminer si ces arguments sont raisonnables ou non dans le contexte d'un dialogue. D'un côté, nous analyserons la structure logique de l'argument. Par exemple, un argument sera considéré comme « incorrect » ou « faible » s'il commet une erreur de raisonnement ou s'il laisse des trous importants dans sa structure logique, lesquels doivent être complétés par son adversaire 46. C'est au défenseur de l'argument de la pente glissante de prouver que les conséquences négatives découleraient directement de la nouvelle règle à adopter. Par ailleurs, nous ne considérons pas qu'un argument faible ou incorrect soit nécessairement fallacieux (bien qu'il puisse l'être)⁴⁷. D'un autre côté, nous étudierons l'aspect rhétorique de ces arguments, à savoir s'ils contribuent au dialogue sain ou s'ils agissent plutôt comme des tactiques sophistiques. À l'instar de Douglas Walton, nous posons qu'un argument est employé de manière fallacieuse lorsqu'il est en désaccord avec les objectifs communs du dialogue constructif, voire s'il enfreint ses règles. Si une pente glissante tente de fermer prématurément le dialogue en présentant des conséquences extrêmes et absolument nécessaires, il s'agit d'une forme fallacieuse de la pente glissante que nous désignons par « pente fatale ». Cette façon fallacieuse d'argumenter est davantage une tactique sophistique qu'une erreur de raisonnement.

The use of argument that is fallacious in a dialogue shows an uncooperative type of attitude on the part of an arguer. He is not entering into the spirit of the

 ⁴⁶ *Ibid.*, p. 234 et John A. Burgess, « The Great Slippery-Slope », *op cit.*, p. 169.
 47 Douglas Neil Walton, *Slippery Slope Arguments*, *op cit.*, p. 236.

dialogue. It is not just that he is violating any particular rule of the dialogue intentionally. Rather he is presenting his argument in an aggressive, deceptive, or obstructive way that shows he is not sincerely taking part in moving the dialogue forward towards its proper goals. [...] [T]he evidence shows that he is employing tricky tactics that do not really give his opponent a fair chance to make the right rational moves in response. He is undermining the dialogue by peremptorily blocking it, throwing it off its proper course. ⁴⁸

Les conditions d'acceptabilité générales des arguments de la pente glissante — c'est-à-dire si l'argument peut être raisonnable dans le contexte d'un dialogue — sont les suivantes. La pente glissante doit d'abord être employée correctement, à savoir qu'elle doit contribuer aux objectifs d'un dialogue interactif et critique⁴⁹. L'argument doit ensuite être suffisamment solide pour renverser le fardeau de la preuve dans un dialogue équilibré⁵⁰, ce que nous croyons possible dans certains cas. Enfin, la pente glissante doit montrer que, si la nouvelle règle est adoptée, les conséquences à court terme sont claires, négatives et probables⁵¹. Les conséquences à long terme doivent aussi s'avérer plausibles, mais sans être présentées comme inévitables.

.

⁴⁸ *Ibid.*, p. 235. Voir aussi John A. Burgess, « The Great Slippery-Slope », *op cit.*, p. 169-170.

Douglas Neil Walton, Slippery Slope Arguments, op cit., p. 239.

⁵⁰ *Ibid.*, p. 14, 16.

⁵¹ Wibren van der Burg, «The Slippery Slope Argument », *op cit.*, p. 60-61. Voir aussi John A. Burgess, «The Great Slippery-Slope », *op cit.*, p. 169-170.

PREMIÈRE PARTIE

La pente glissante dans le débat sur l'avortement

Le débat sur l'avortement est centré autour d'une question centrale : où commence la vie humaine ? Cette question, simple en apparence, cache deux problématiques complexes, à savoir le moment exact du début de la vie ainsi que le statut moral de l'embryon.

Pour ces deux problématiques, il ne semble pas y avoir de consensus. D'une part, le moment du début de la vie diffère grandement selon les positions dans le débat. Les opposants à l'avortement affirment que la vie commence au moment de la conception⁵² — bien que cette expression soit plutôt imprécise⁵³ —, tandis que les défenseurs de l'avortement s'appuient généralement sur une approche basée sur les connaissances récentes en biologie.

Les définitions d'un statut biologique pour l'embryon prennent principalement en compte l'un ou l'autre de ces trois moments du développement de l'embryon comme critère du début de la vie personnelle : la viabilité hors du ventre maternel comme autonomie de l'individu ; la constitution d'une organisation cérébrale qui marque la condition de possibilité d'une vie relationnelle; la fin de la période théorique de l'implantation (14° jour) que la plupart font coïncider avec la limite la plus précoce de l'apparition des premières cellules nerveuses (15° jour). ⁵⁴

L'importance de ces trois critères du début de la vie (critère de viabilité, critère d'organisation cérébrale et critère d'implantation) varie selon les législations et les avancées scientifiques. Les spécialistes ne s'entendent d'ailleurs pas sur

⁵³ Voir BOONIN, David. *A Defense of Abortion*, Cambridge, Cambridge University Press, 2003, p. 37.

⁵² Voir Jean-Marie Thévoz, *Entre nos mains l'embryon*, *op cit.*, p. 173, Guy Durand, *Introduction générale à la bioéthique*, *op cit.*, p. 387 et David Lamb, *Down the Slippery Slope*, *op cit.*, p. 115-116

³⁴ Jean-Marie Thévoz, *Entre nos main l'embryon*, *op cit.*, p. 177. Voir aussi Guy Durand, *Introduction générale à la bioéthique*, *op cit.*, p. 387 et SINGER, Peter. *Questions d'éthique pratique*, Paris, Bayard, coll. « Philosophie », 1993, p. 141-144.

l'application concrète de ces critères. Le critère de viabilité, par exemple, ne semble pas constituer un critère nécessaire et suffisant pour justifier un avortement.

Consider, as an illustration, viability. The possession of this property does not seem to be either a necessary or a sufficient condition of its being seriously wrong to destroy something. Thus, on the one hand, if a normal adult human being comes to require, through injury or disease, a complex life-support system in order to survive, it does not follow that that person no longer has a right to life. And on the other, it is not thought to be seriously wrong to kill most living things, for trivial reasons, although they are certainly capable of independent existence. It is apparently a mistake, then, to assign to the capacity for independent existence the sort of moral significance that the moderate on abortion often do. The same is true of other ways in which a line is typically drawn. ⁵⁵

D'autre part, le statut moral de l'embryon — c'est-à-dire si l'embryon est une personne morale — fluctue lui aussi en fonction des positions dans le débat sur l'avortement. Cette question est essentielle dans la mesure où elle détermine si l'embryon a des droits ou non⁵⁶. Les opposants à l'avortement tendent à appliquer le même statut moral à l'œuf fécondé qu'au bébé naissant, ainsi qu'à tous les stades intermédiaires⁵⁷, ce qui exclut toute forme d'avortement, et ce, peu importe le moment. Les défenseurs de l'avortement, quant à eux, sont plus nuancés. Certains adoptent une position modérée, comme celle de Laurie Shrage.

[T]he fetus is not a human being, but it's not a mere maternal appendage either; it's a human fetus, and it has a separate moral status just as animals do. A fetus is not an object that we can treat however we wish, neither is it a person whom we must treat as we would wish to be treated in return.⁵⁸

⁵⁷ Ibid., p. 173. Voir aussi Michael Tooley, Abortion and Infanticide, op cit., p. 170.

⁵⁵ TOOLEY, Michael. *Abortion and Infanticide*, Oxford, New York, Clarendon Press, Oxford University Press, 1983, Tooley, p. 287-288.

⁵⁶ Voir Jean-Marie Thévoz, Entre nos mains l'embryon, op cit., p. 168.

⁵⁸ SHRAGE, Laurie. *Abortion and Social Responsibility: Depolarizing the debate*, Oxford, New York, Oxford University Press, 2003, p. 71.

Pour les modérés comme Shrage, le statut moral de l'embryon augmente au fur et à mesure que la grossesse avance⁵⁹. Le développement moral de l'embryon (considéré comme une « vie potentielle »⁶⁰) se fait en même temps que son développement physique, ce qui laisse la place à des avortements dans les premiers moments de la grossesse. Une position extrême correspondrait à celle de Michael Tooley qui prétend que ni l'embryon, ni le bébé naissant ne sont des personnes⁶¹. Ils peuvent être considérés comme des « quasi-personnes » puis comme des « personnes potentielles », mais ils ne sont des personnes que lorsqu'ils acquièrent un sens de la temporalité, un concept de la continuité des états mentaux et la capacité pour les épisodes de pensée⁶². Par conséquent, il soutient que l'avortement et l'infanticide (même quelques semaines après la naissance) ne sont pas moralement inacceptables⁶³. Bref, qu'il soit question du moment exact du début de la vie ou du statut moral de l'embryon, les positions sont aussi variées qu'incompatibles.

La majeure partie du problème réside dans l'impossibilité de tracer une ligne claire entre les différentes étapes de la fécondation. La science considère que le développement de l'embryon est un processus continu où il est impossible de déterminer avec exactitude le moment du passage d'une étape à une autre.

⁵⁹ *Ibid.*, p. 72. Voir aussi Jean-Frédéric Poisson, *Bioéthique*, *op cit.*, p. 83.

⁶⁰ L'expression est tirée de Peter Singer (*Questions d'éthique pratique, op cit.*, p. 151-154).

Michael Tooley, Abortion and Infanticide, op cit., p. 410-412, 415-416. Pour une conclusion semblable appuyée sur des prémisses différentes, voir Peter Singer, Questions d'éthique pratique, op cit., p. 166-170.
 Michael Tooley, Abortion and Infanticide, op cit., p. 420. Voir aussi IDE, Pascal. « L'embryon

⁶² Michael Tooley, *Abortion and Infanticide*, *op cit.*, p. 420. Voir aussi IDE, Pascal. « L'embryon humain est-il une personne? », dans PUTALLAZ, François-Xavier. SALAMOLARD, Michel (sous la direction de). *Le sens de l'homme : au cœur de la bioéthique*, Saint-Maurice, Saint-Augustin, 2006, p. 61.

⁶³ Michael Tooley, Abortion and Infanticide, op cit., p. 419-425.

Est-il possible de délimiter la fécondation ? Désigner le début ou la fin du processus, ou n'importe quel stade intermédiaire, comme le moment de la fécondation, ne peut être qu'arbitraire. Probablement, le mieux qui puisse être fait est d'affirmer que la fécondation est une partie d'un processus continu [...]. La fécondation est donc à considérer comme un processus en développement et non pas comme un événement ponctuel.⁶⁴

Cette conception du développement de l'embryon comme un processus continu est même présente dans les documents légaux⁶⁵. Or, si ce processus est continu et qu'il est impossible de tracer la ligne entre les différentes étapes, l'expression « moment de conception » est trompeuse, car il ne s'agit pas d'un événement ponctuel⁶⁶. Au contraire, le phénomène s'étend sur une plage de temps allant de 20 à 30 heures⁶⁷. Par conséquent, il y a nécessairement un aveu d'incertitude⁶⁸ : il nous est impossible, selon les connaissances scientifiques actuelles, de déterminer le moment exact de la fécondation, ou de n'importe quel stade de développement de l'embryon. Cet aveu d'incertitude engendre une zone d'indétermination, une zone grise qui profite à une argumentation de forme « pente glissante ».

Dans le débat sur l'avortement, l'argumentation de la pente glissante consiste en effet à profiter de la zone d'incertitude entourant le début de la vie pour faire valoir sa thèse. Cette forme de pente glissante, appelée « sorite », exploite l'imprécision du langage naturel.

_

⁶⁸ Jean-Marie Thévoz, Entre nos mains l'embryon, op cit., p. 172.

⁶⁴ JONES, Howard W. Jr. SCHRADER, Charlotte. «The Process of Human Fertilization: Implications for Moral Status », dans *Fertility and Sterility*, vol. 48, no 2, 1987, p. 191-192. Voir aussi David Boonin, *A Defense of Abortion, op cit.*, p. 33, 37, Michael Tooley, *Abortion and Infanticide, op cit.*, p. 169 et Peter Singer, *Questions d'éthique pratique, op cit.*, p. 139.

⁶⁵ Voir KRASON, Stephen M. Abortion: Politics, Morality, and the Constitution: A Critical Study of Roe v. Wade and Doe v. Bolton and a Basis for Change, Lanham, University Press of America, 1984, p. 338.

⁶⁶ David Boonin, A Defense of Abortion, op cit., p. 37.

⁶⁷ Boonin mentionne de 20 à 22 heures (*ibid.*, p. 37) tandis que Thévoz parle plutôt d'une période de 24 à 30 heures (Jean-Marie Thévoz, *Entre nos mains l'embryon*, *op cit.*, p. 172).

The sorites type of slippery slope argument is one technique of exploiting a verbal dispute or problem of vagueness. The proponent uses it to ask the respondent where he can draw the line. If he can't draw the line, he can be pushed, by a slippery slope argument, into having to answer how he can reject drawing it in a way that is inimical to his own position. ⁶⁹

Dans le cas de l'avortement, ce type de pente glissante est efficace dans la mesure où les concepts de «vie» — particulièrement son début — et de « personne morale » posent problème. Un bébé naissant est considéré comme un humain vivant (ce qui ne correspond pas nécessairement à une « personne » vivante). Il s'agit de la « zone claire », c'est-à-dire la partie consensuelle de l'application du concept de vie humaine. Lorsque le bébé est à l'intérieur du ventre de sa mère, il est moins évident que le fœtus est vivant, surtout dans les débuts de la grossesse. Il s'agit alors de la « zone grise », à savoir la partie non consensuelle de l'application du concept. Le fonctionnement du sorite consiste à effectuer une transition de la zone claire à la zone grise par l'entremise de petites concessions prenant la forme d'une chaîne de modus ponens⁷⁰. En termes logiques, il s'agit donc d'affirmer qu'il y a une différence entre A et B, mais qu'il n'y en a pas entre A et m, m et n, ... y et z, z et B, ce qui compromet alors la différence entre A et B^{71} . La distinction initiale entre un bébé naissant et un embryon de deux mois devient tout à coup moins claire. Par exemple, un locuteur L₁ pourrait demander à un locuteur L₂ s'il considèrerait qu'un bébé naissant est vivant. Si L₂ répondait par l'affirmative, L₁ pourrait enchaîner les concessions en demandant si L₂ considèrerait qu'un bébé est vivant à une minute de l'accouchement, à deux

.

⁶⁹ Douglas Neil Walton, *Slippery Slope Arguments*, *op cit.*, p. 46. Voir aussi Timothy Williamson, *Vagueness*, *op cit.*, p. 185-215.

⁷⁰ Douglas Neil Walton, Slippery Slope Arguments, op cit., p. 41, 51.

⁷¹ Voir Wibren van der Burg, « The Slippery Slope Argument », *op cit.*, p. 44-45 et Timothy Williamson, *Vagueness*, *op cit.*, p. 22-27.

minutes de l'accouchement, à trois minutes de l'accouchement, et ainsi de suite 72 . Plus L_2 concède ces points, plus il s'enfonce dans la zone grise. Il est à noter que le point de transition entre la zone claire et la zone grise fait lui-même partie de la zone grise 73 . À partir de ce moment, L_2 n'a plus de point précis où il peut s'arrêter s'il veut demeurer cohérent avec ses affirmations antérieures. Il doit aller au bout de la pente glissante, car il lui est impossible de trouver un moment précis où l'avortement est moralement acceptable à ce moment, mais pas aux stades ultérieurs de développement 74 .

Thus there are two primary factors that make the sorites type of slippery slope argument a powerful and effective technique of argumentation. First, the greyness of the transition continuum from the clear area to the grey area leaves no clear point of defense or resistance to the respondent. And second, the proponent can exert pressure, leveraged by the respondent's previous concessions, which he had no choice but to make in the clear cases, because the respondent has an obligation to give replies that make commitments if possible. In particular, the respondent is open to further serious attacks if he gives a reply that appears to be inconsistent with his previous replies.⁷⁵

Le sorite peut donc s'avérer un type d'argumentation doté d'une efficacité redoutable dans un débat sur l'avortement.

La pente glissante raisonnable

Ce type de pente glissante peut être employé de manière raisonnable dans le contexte d'un débat sur l'avortement si le locuteur utilise la pente glissante comme une mise en garde que le mot « vie » comporte un degré d'incertitude et qu'il est difficile de marquer son début avec précision. Dans sa reconstitution de l'argument

⁷² Voir David Boonin, A Defense of Abortion, op cit., p. 34.

⁷³ Douglas Walton, *Slippery Slope Arguments*, op cit., p. 50-51.

⁷⁴ Michael Tooley, *Abortion and Infanticide*, *op cit.*, p. 169.

⁷⁵ Douglas Walton, *Slippery Slope Arguments*, op cit., p. 52.

de la position anti-avortement, Michael Tooley présente une version faible, mais raisonnable de la pente glissante.

[The conservative view of abortion] points to the gradual and continuous development of an organism as it changes from a zygote into an adult human being. An advocate of the approach contends that it is arbitrary for a defender of a liberal or moderate position on abortion to draw a line at some point in this continuous process, and to say that abortion is permissible before, but not after, that particular point.⁷⁶

Cet argument s'appuie sur la continuité du développement du zygote pour montrer que la ligne où l'avortement pourrait avoir lieu ne peut pas être tracée. Il ne s'agit pas d'un argument fort. Au contraire, cette pente glissante se présente comme un avertissement — assez banal — constatant les difficultés de travailler avec des concepts aux extensions vagues ainsi que le côté arbitraire de la ligne du début de la vie. Pourtant, malgré la faiblesse de l'argument, il s'agit tout de même d'une pente glissante raisonnable, car elle est modeste et elle renverse le fardeau de la preuve en jetant un doute sur la position selon laquelle la vie survient à un moment précis du continuum. L'interlocuteur doit alors pousser sa réflexion plus loin. Il pourrait contester la prémisse de la continuité du processus de développement du zygote (comme le fait Tooley⁷⁷), continuer la pente glissante au-delà de la conception (comme le fait Boonin⁷⁸) ou préciser sa définition de la « vie », mais le fardeau de la preuve est dorénavant de son côté. Cette pente glissante réussit à renverser le fardeau de la preuve, et ce, sans aller trop loin dans sa conclusion, ce qui la rend raisonnable.

.

⁷⁶ Michael Tooley, Abortion and Infanticide, op cit., p. 169.

⁷⁷ Voir *ibid.*, p. 169-171.

⁷⁸ David Boonin, A Defense of Abortion, op cit., p. 35-36.

La pente glissante peut s'avérer particulièrement efficace lorsqu'elle sert à attaquer la prémisse ou la conclusion d'un adversaire. Prenons l'exemple de Douglas Walton, qui met en scène Bob et Bertha se questionnant sur la vie intra-utérine.

BOB — Surely the baby in the womb must be defined as a living person, with rights during these latter stages, because a surgeon can do intra-uterine surgery to correct the baby's heart defect, in some cases of this sort. The baby is the doctor's patient, therefore it must be a living person. Moreover, in many such cases, the baby, if delivered by Caesarian section, could be supported by intensive care, without the mother's support.

BERTHA — I don't agree with your position, because where do you draw the line? If the baby is alive in these latter stages near birth, then it is also alive in the earlier stages, where it cannot survive on its own, but where it has all the same features like a heart, lungs, limbs, and so forth. I don't see any point where you can draw the line, other than having to admit that it could be 'alive' from the moment of conception (an absurd view).

L'argumentation de Bob peut se formaliser ainsi :

P1 : Si y est une personne vivante et que x est indistinct par rapport à y, alors x est aussi une personne vivante.

P2 : Un bébé naissant est une personne vivante.

P3 : Le fœtus à un stade avancé est indistinct par rapport à un bébé naissant.

C : Le fœtus à un stade avancé est une personne vivante.

Bertha emploie une pente glissante pour diminuer la force de P3. Elle montre que la troisième prémisse de Bob est intenable dans la mesure où, si P3 est vraie, il serait alors possible, par *modus ponens*, de remonter dans le processus continu du développement du fœtus jusqu'à l'œuf fécondé. Bob serait alors obligé de tracer la ligne à l'extrémité du processus, c'est-à-dire à la conception, ce qui est absurde pour les deux interlocuteurs⁸⁰. Il est important de noter que la conclusion de Bertha n'est pas que le fœtus est une personne vivante dès sa conception. Cette position

⁸⁰ *Ibid.*, p. 47.

.

⁷⁹ Douglas Walton, Slippery Slope Arguments, op cit., p. 46.

extrême est employée par Bertha comme une position insoutenable qui guette la position de Bob si ce dernier ne précise pas sa troisième prémisse. Le fardeau de la preuve est alors renversé: Bob doit modifier son argument afin qu'il puisse (re)devenir acceptable dans la discussion. Bertha n'emploie donc pas sa pente glissante pour affirmer une thèse forte; elle s'appuie simplement sur l'argumentation de Bob pour en montrer les limites et pour enrayer la mécanique argumentative de son adversaire.

Cette façon d'employer la pente glissante dans le contexte du débat sur l'avortement est la plus raisonnable, car elle permet d'ébranler les fondations argumentatives de l'adversaire sans compromettre sa propre position. La reconstitution de Tooley de l'argument anti-avortement jetait un doute sur une position basée sur un développement fœtal continu. L'argument de Bertha dans l'exemple de Walton, quant à lui, offre une réfutation forte de la thèse de Bob. Si ce dernier est incapable de déterminer, dans la zone grise, un moment où le fœtus est une personne vivante, son argumentation s'en retrouvera sérieusement affaiblie : son affirmation sera alors présumée comme fausse ou non établie ⁸¹. La pente glissante peut donc être raisonnable et légitime lorsqu'elle se propose de remettre en question l'utilisation de la zone grise par l'adversaire ⁸².

⁸¹ *Ibid.*, p. 56.

⁸² Ibid.

La pente glissante fallacieuse

Si une pente glissante peut s'avérer raisonnable lorsqu'elle est modeste, elle devient toutefois fallacieuse si elle se fait plus ambitieuse. C'est le cas de l'argument de Joel Rudinow, dont la thèse est que la vie commence au moment de la conception.

Birth is a morally insignificant event in the history of the born individual. As far as personhood and entitlement to treatment from a moral point of view are concerned, birth, which for the baby is a mere change of environment, is no more significant than the first birthday. But once birth has been demythologized, as well it should be, we are on the slippery slope. For no particular point between birth and conception is a point at which the person/non-person distinction can be non-arbitrarily located, because the differences in development between any two successive intrauterine points are so unimpressive. Consequently, we are forced to locate the beginning of human life at the point of conception. ⁸³

Le début de la pente glissante de Rudinow se développe de manière semblable à celle employée par Bertha dans l'exemple de Walton. Rudinow remet en question la naissance comme élément significatif dans la vie d'un bébé. Il veut ainsi montrer que, d'un point de vue physiologique et moral, il n'y a que très peu de différence, pour le bébé, entre le moment avant la naissance et le moment après la naissance. Il s'appuie évidemment sur le processus continu du développement du fœtus pour faire voir le caractère arbitraire de la distinction entre un embryon et une personne vivante. Or, la fin de la pente glissante (la conclusion de l'argument) transforme une pente glissante raisonnable en argument fallacieux : « Consequently, we are forced to locate the beginning of human life at the point of conception »⁸⁴. Dans un débat sur l'avortement, ce type de conclusion constitue un usage fallacieux de la

⁸³ RUDINOW, Joel. « On the Slippery Slope », dans *Analysis*, vol. 34, no 5, 1974, p. 173-174. Voir aussi David Lamb, *Down the Slippery Slope*, *op cit.*, p. 115-116. Pour une version semblable de cet argument, voir David Boonin, *A Defense of Abortion*, *op cit.*, p. 36.

٠

⁸⁴ Joel Rudinow, « On the Slippery Slope », op cit., p. 174.

pente glissante. La conclusion de Rudinow est trop forte pour la faiblesse logique inhérente à la pente glissante⁸⁵. Cette forme d'argumentation, en effet, ne permet pas de conclure que A et B (le moment de conception et la naissance, respectivement) ne soient pas différent en ce qui a trait à une propriété P (la présence de vie), et ce, même s'il semble y avoir un développement continu entre A et B⁸⁶. La pente glissante de Rudinow s'appuie sur cette erreur de logique ; ses prémisses ne lui permettent pas de conclure que le début de la vie humaine doit se situer à la conception :

On the contrary, the slope argument in this context should not be taken to imply that human life begins at conception; it is simply directed against a position which makes a claim on behalf of any significant moment in the gestation process. If the conceptionist employs the slope argument to support the idea that the point at which life begins is conception, the he or she is drawing from the argument something which is not in it.⁸⁷

Non seulement Rudinow fait-il une sérieuse erreur de logique en poussant sa conclusion plus loin que ne le permettent les prémisses de son argument, mais le langage qu'il emploie (« we are forced... ») ne laisse aucune alternative à la discussion⁸⁸. La pente glissante, qui doit être une forme d'argumentation ouverte, est ici utilisée pour fermer toutes les alternatives dans le débat, ce qui contrevient aux règles de la discussion critique acceptable⁸⁹.

Cette double erreur de logique et de langage peut également être visible dans des versions plus déployées de la pente glissante, c'est-à-dire lorsque le locuteur développe une série de *modus ponens* menant à une conclusion trop forte. David

.

⁸⁵ Douglas Walton, Slippery Slope Arguments, op cit., p. 49.

⁸⁶ David Boonin, A Defense of Abortion, op cit., p. 35.

⁸⁷ David Lamb, *Down the Slippery Slope*, *op cit.*, p. 116. Voir aussi Douglas Walton, *Slippery Slope Arguments*, *op cit.*, p. 64.

⁸⁸ Douglas Walton, Slippery Slope Arguments, op cit., p. 49.

⁸⁹ Voir *ibid.*, p. 49-50, 64, 66-68.

Boonin en fournit un exemple alors qu'il reconstitue la pente glissante des opposants à l'avortement de la manière suivante :

Suppose that you deny that the conceptus immediately following conception has a right to life. Then since there is no significant difference between the conceptus at this moment and at the very next moment, you must conclude that the conceptus at the very next moment also lacks a right to life. But since you will continue to find no significant difference between the conceptus at each moment and the next, and since you will eventually reach an adult just like you and me, you will then have to conclude that the adult just like you and me also lacks a right to life. [...] [W]e must surely concede that this conclusion is unacceptable. Since the conclusion that you and I lack a right to life must therefore be rejected, and since the slippery slope argument seems to show that the claim that a zygote lacks a right to life must also be rejected. 90

Cet argument reconstitué par Boonin est intéressant dans la mesure où il s'attaque à une thèse, à savoir que l'embryon nouvellement conçu n'a pas le droit de vivre. Il critique cette thèse à l'aide d'une pente glissante qui se distingue des autres pentes glissantes sur l'avortement, car elle se prolonge au-delà de la naissance, jusqu'à l'âge adulte. Boonin construit en effet une chaîne de minuscules moments n'ayant aucune différence notable entre eux, et ce, de la conception jusqu'à l'âge adulte. La conclusion selon laquelle l'être humain adulte n'a pas le droit de vivre devient alors encore plus intenable. Le locuteur affirmant que l'embryon n'a pas le droit de vivre est donc forcé à réviser sa position.

Or, cette pente glissante est tout aussi fallacieuse que celle de Rudinow, pour les deux mêmes raisons. D'une part, même si le trajet menant l'embryon à l'âge adulte est constitué de minuscules moments n'ayant aucune différence significative, il ne s'ensuit pas nécessairement que les deux extrémités du spectre

⁹⁰ David Boonin, A Defense of Abortion, op cit., p. 34.

(la conception et l'âge adulte) ont la même propriété, c'est-à-dire le droit à la vie⁹¹. Boonin fournit d'ailleurs l'exemple de la clarté du ciel à midi et à minuit pour illustrer cette faille logique : « There is not a significant différence between the amount of light at noon and at one second before noon, nor between then and one second before that, all the way to midnight. But surely this does not mean that we must conclude that midnight is as bright as noon or that we should treat it as if it is » D'autre part, le langage utilisé dans l'argument vise davantage à fermer la discussion qu'à favoriser le déroulement d'un dialogue critique ouvert : « you *must* conclude », « you *will* then *have to* conclude », « we *must surely* concede », « [s]ince the conclusion [...] *must* therefore be rejected », etc. Cette pente glissante se présente donc comme un argument solide et implacable, mais l'usage est aussi fallacieux que faible.

En résumé, dans un débat sur l'avortement, l'argument de la pente glissante peut s'avérer raisonnable dans certaines circonstances. Cette forme d'argumentation est efficace pour attaquer une thèse adverse s'appuyant sur un développement continu du fœtus. La pente glissante sert alors à remettre en doute l'utilisation de la zone grise de l'adversaire, c'est-à-dire le moment choisi du développement intra-utérin déterminant le début de la vie. L'argument doit donc s'employer comme un avertissement ou une demande de clarification. Par contre, la pente glissante est utilisée de manière fallacieuse lorsqu'elle tire la conclusion nécessaire et irrévocable que la ligne de la vie doit être tracée à la conception. Non

⁹¹ *Ibid.*, p. 35.

⁹² *Ibid.* L'analogie du gland et du chêne est également utilisée pour montrer la faille logique de la pente glissante dans ce genre de contexte (voir David Lamb, *Down the Slippery Slope*, *op cit.*, p. 116 et David Boonin, *A Defense of Abortion*, *op cit.*, p. 40-42).

seulement cette forme d'argumentation ne permet pas logiquement de tirer une conclusion de cette force, mais le langage employé peut bloquer inutilement le dialogue critique.

Le débat sur l'avortement n'est pas le seul débat bioéthique où les arguments de la pente glissante sont nombreux et passionnés. Nous allons maintenant analyser cette même forme d'argumentation, mais dans un débat différent et tout aussi virulent : le débat sur l'euthanasie.

DEUXIÈME PARTIE

La pente glissante dans le débat sur l'euthanasie

Le débat sur l'euthanasie s'articule autour de la notion de mort, plus particulièrement de la « bonne mort ». L'étymologie du mot « euthanasie » montre qu'il s'agit d'une construction du grec *thanatos* (« mort ») précédé du préfixe *eu*, qui indique quelque chose de bon ou de bien⁹³. L'euthanasie serait alors une mort douce, une mort bonne, à laquelle on opposerait une mort pénible et douloureuse⁹⁴. Le nœud du problème réside toutefois dans ce préfixe, *eu* : qu'est-ce que la « bonne » mort et, surtout, comment la mettre en pratique ?

Histoire du concept d'euthanasie

L'histoire du terme « euthanasie » nous permet de comprendre les diverses facettes du mot au fil du temps. D'abord, dans l'Antiquité, l'euthanasie était perçue comme une façon « d'éviter une mort indigne, infamante ou douloureuse : une exécution après un échec militaire, une agonie insupportable, la sénilité ou le déshonneur » ⁹⁵. Il s'agissait donc de choisir la bonne alternative de mort, c'est-à-dire la moins douloureuse, la plus facile pour soi. Il y avait une dimension individuelle reliée à l'euthanasie : la personne choisissait l'euthanasie elle-même, sans l'aide de personne.

⁹⁵ *Ibid*.

⁹³ Sophie Aurenche, *L'euthanasie*, *la fin d'un tabou*?, op cit., p. 15. Voir aussi GOFFI, Jean-Yves. *Penser l'euthanasie*, Paris, PUF, coll. « Questions d'éthique », 2004, p. 16 et André Comte-Sponville, « Aimer la vie jusqu'au bout », *op cit.*, p. 25.

⁹⁴ Sophie Aurenche, *L'euthanasie, la fin d'un tabou ?, op cit.*, p. 15. Voir aussi Jean-Frédéric Poisson, *Bioéthique, op cit.*, p. 184.

Quelques siècles plus tard, Thomas More présente cette fois une vision collective de l'euthanasie ⁹⁶. Dans son *Utopie*, une œuvre dans laquelle il décrit une communauté idéale, More affirme que le sort des malades est un acte social qui doit être accompli pour le bien-être de la communauté. Jean-Yves Goffi résume ainsi la vision de More :

En ce qui concerne les incurables, dont la maladie entraîne des souffrances physiques et morales permanentes, des prêtres et des magistrats lui remontrent qu'il n'est plus en état d'accomplir ses devoirs et que, en survivant de la sorte à sa propre mort, il devient un tourment pour lui-même et un fardeau pour les autres. [...] Une telle existence est comparable à une prison ou à une chambre de torture : en sortir n'est pas se déprendre de quoi que ce soit qui aurait une valeur quelconque, c'est mettre fin à une douloureuse agonie. Il lui est donc légitime de se délivrer de cette vie de souffrance, ou bien de tolérer que quelqu'un d'autre l'en délivre. 97

La décision de hâter la mort n'appartient donc plus au malade lui-même, ni même aux médecins. Le malade n'a pas même le droit de se donner la mort. Ce sont les prêtres et les magistrats — en d'autres mots, les représentants du peuple — qui décident du sort du malade et qui mettent en application le processus de mort ⁹⁸. Ce processus correspond davantage à un abandon thérapeutique qu'à une mise à mort expéditive ⁹⁹.

Au XVII^e siècle, Francis Bacon revendique le mot « euthanasie » pour désigner une mort paisible et facile, aidée par la médecine ¹⁰⁰. Pour Bacon, les

_

⁹⁶ Il est à noter que More n'emploie pas le mot « euthanasie » (Jean-Yves Goffi, Penser l'euthanasie, *op cit.*, p. 18 et DOUCET, Hubert. *Les promesses du crépuscule : Réflexions sur l'euthanasie et l'aide médicale au suicide*, Boucherville, Fides, 1998, p. 60).

⁹⁷ Jean-Yves Goffi, *Penser l'euthanasie*, op cit., p. 19.

⁹⁸ CAVEY, Michel. *L'euthanasie : Pour un débat dans la dignité*, Paris, L'Harmattan, 2005, p. 25. 99 *Ibid.*. p. 24.

¹⁰⁰ Jean-Yves Goffi, *Penser l'euthanasie*, *op cit.*, p. 21. Voir aussi Sophie Aurenche, *L'euthanasie*, *la fin d'un tabou ?*, *op cit.*, p. 17, Michel Cavey, *L'euthanasie : Pour un débat dans la dignité*, *op cit.*, p. 25, Hubert Doucet, *Les promesses du crépuscule*, *op cit.*, p. 58-59, André Comte-Sponville, « Aimer la vie jusqu'au bout », *op cit.*, p. 26 et DUPONT, Bernard-Marie. *D'un prétendu droit de mourir par humanité : L'euthanasie en question*, Paris, François Bourrin, 2011, p. 71-72.

médecins doivent contribuer à faire retrouver la santé à leurs patients et à atténuer leurs douleurs. Cependant, ils doivent également faciliter la fin de vie de manière à ce que la mort ressemble à un « endormissement bénin et agréable » 101. Cette façon de traiter les malades, même en fin de vie, est vue comme un progrès directement lié à la science qui devient de plus en plus performante¹⁰². Bacon adopte donc une vision de l'euthanasie comme soins palliatifs à l'intérieur de la pratique de la médecine¹⁰³.

À la fin du XIX^e siècle, l'euthanasie prend un nouveau sens alors qu'il s'effectue un glissement sémantique de « l'euthanasie comme "processus de mort" à l'euthanasie comme "action de tuer" »¹⁰⁴. Il ne s'agit plus de faciliter le processus naturel de mort, de « laisser mourir », mais plutôt de procurer la mort, de « faire mourir ». Ce nouveau sens est renforcé par les théories eugénistes en vigueur à l'époque, où la « lutte pour la survie du plus apte » vient mettre en valeur certaines vies au détriment d'autres : « [1]'agonisant, le mourant, le malade en fin de vie est assimilé au faible qu'il faut éliminer, tout comme le malade mental, le pauvre ou l'enfant mal formé » 105.

De nos jours, l'euthanasie a perdu sa connotation eugéniste pour faire place à une mort qui va dans le sens du respect de la liberté et de la dignité de l'homme 106. Or, le mot n'a pas de définition fixe et consensuelle, comme c'est à peu près le cas

¹⁰¹ Jean-Yves Goffi, *Penser l'euthanasie*, op cit., p. 21.

Hubert Doucet, Les promesses du crépuscule, op cit., p. 59 et Bernard-Marie Dupont, D'un prétendu droit de mourir par humanité, op cit., p. 72. ¹⁰³ Jean-Yves Goffi, *Penser l'euthanasie*, op cit., p. 21-22.

¹⁰⁴ Sophie Aurenche, L'euthanasie, la fin d'un tabou?, op cit., p. 17.

¹⁰⁵ Ibid. Voir aussi Hubert Doucet, Les promesses du crépuscule, op cit., p. 61 et Jean-Yves Goffi, Penser l'euthanasie, op cit., p. 23-24.

¹⁰⁶ Sophie Aurenche, L'euthanasie, la fin d'un tabou ?, op cit., p. 17, Jean-Yves Goffi, Penser l'euthanasie, op cit., p. 24 et Jean-Frédéric Poisson, Bioéthique, op cit., p. 185.

pour l'avortement. Au contraire, il y a de multiples définitions différentes du concept général de l'euthanasie¹⁰⁷. Ces définitions se déclinent même en souscatégories, ce qui vient complexifier le débat.

[C]omme pour compliquer le problème, l'on adjoint souvent au substantif « euthanasie » des adjectifs destinés à préciser la définition : l'euthanasie active, passive, volontaire, involontaire, directe, indirecte. Avec parfois des nuances encore plus subtiles : l'euthanasie volontaire indirecte ou encore l'euthanasie directe non volontaire pour distinguer les cas où le malade était consentant ou non, les cas où le médecin a agi en connaissance de cause ou non. 108

La plupart des définitions générales sont assez semblables les unes avec les autres. Elles sont en mesure d'identifier une famille de pratiques jugées comme faisant partie intégrante de l'euthanasie¹⁰⁹. Cependant, sur le plan particulier, ces définitions sont divergentes et problématiques¹¹⁰. D'un côté, certaines sont trop étroites dans leur classification des actes qui font partie de l'euthanasie ou non. Jean-Yves Goffi fournit d'ailleurs un exemple de définition trop étroite de l'euthanasie : « si l'euthanasie consiste réellement, pour un tiers, à mettre fin à la vie d'une personne à la demande de celle-ci, on ne peut pas considérer comme euthanasique le fait de laisser mourir ou de faire mourir un nouveau-né lourdement handicapé »¹¹¹. Dans les définitions trop étroites, on doit exclure des pratiques qui, d'emblée, seraient considérées comme faisant partie de l'euthanasie. D'un autre côté, certaines définitions sont trop larges, à savoir qu'elles incluent dans le champ

_

¹⁰⁷ Pour une liste des définitions de l'euthanasie selon les pays, voir Jean-Yves Goffi, *Penser l'euthanasie*, *op cit.*, p. 13-14 et Bernard-Marie Dupont, *D'un prétendu droit de mourir par humanité*, *op cit.*, p. 95-96. Sur la confusion sémantique du mot « euthanasie », voir HENNEZEL, Marie de. « Permettre la mort », dans HOUZIAUX, Alain (sous la direction de). *Doit-on légaliser l'euthanasie*?, Paris, Éditions de l'Atelier, 2004, p. 80.

¹⁰⁸ Sophie Aurenche, L'euthanasie, la fin d'un tabou?, op cit., p. 14.

¹⁰⁹ Jean-Yves Goffi, Penser l'euthanasie, op cit., p. 13.

¹¹⁰ *Ibid.*, p. 14.

¹¹¹ *Ibid.*, p. 15.

de l'euthanasie des pratiques qui ne devraient pas s'y trouver. Jean-Yves Goffi illustre ce type de définitions à l'aide de l'exemple suivant : « si l'euthanasie est le fait, pour quiconque, de mettre à mort intentionnellement un malade, alors il faudra admettre qu'un prisonnier qui, au cours d'une évasion, tue délibérément un gardien, lequel souffrait par ailleurs de diverticulose du colon, a pratiqué une euthanasie à l'encontre de ce gardien » le gardien de difficile d'arriver à une définition équilibrée de l'euthanasie, c'est-à-dire une définition qui ne rejette pas des pratiques communément acceptées comme euthanasiques, mais qui n'en intègre pas non plus d'autres qui n'ont rien à voir avec elle.

Toutefois, au-delà du caractère étroit ou large de la définition, le problème majeur dans la définition de l'euthanasie demeure le caractère intentionnel de l'acte. La grande majorité des définitions considèrent l'euthanasie comme un acte « délibéré », un acte « intentionnel », et ce, dans le but d'abréger les souffrances insupportables d'un malade, souvent à la suite de sa demande. Or, il est justifié de demander *pour qui* la situation est insupportable¹¹³. On ne peut jamais être certain du caractère objectif de la demande du patient, qui peut être influencé par ses proches, par le corps médical, etc. Le patient peut également demander d'en finir sans réellement vouloir mourir, car des considérations économiques, familiales, psychologiques ou idéologiques le poussent à effectuer une telle demande ¹¹⁴.

-

¹¹² *Ibid*.

¹¹³ *Ibid.* Voir aussi Bernard-Marie Dupont, *D'un prétendu droit de mourir par humanité*, *op cit.*, p. 73, Jean-Frédéric Poisson, *Bioéthique*, *op cit.*, p. 178-179 et BOISVERT, Marcel. DANEAULT, Serge. *Être ou ne plus être. Débat sur l'euthanasie*, Montréal, Voix parallèles, 2010, p. 21-25.

Bernard-Marie Dupont, *D'un prétendu droit de mourir par humanité*, *op cit.*, p. 73, Sophie Aurenche, *L'euthanasie*, *la fin d'un tabou?*, *op cit.*, p. 174 et PELLUCHON, Corine. *La raison du sensible : Entretiens autour de la bioéthique*, Perpignan, Artège, 2009, p. 42.

Malgré tous ces problèmes reliés à la définition de l'euthanasie, « tout le monde comprend bien que, d'une certaine façon, l'euthanasie a quelque chose à voir avec la demande d'un malade qui supplie que l'on mette fin à ses jours parce qu'il estime que sa situation lui est devenue insupportable »¹¹⁵. Le besoin pour ce type de pratiques est bien présent dans notre société. La prolifération de définitions différentes et problématiques rend toutefois difficile l'implantation de règles fixes, car cela pourrait ouvrir la porte à des erreurs et à des abus¹¹⁶. C'est pourquoi, de nos jours, la volonté de légaliser l'euthanasie engendre souvent la suspicion de vouloir euthanasier systématiquement les vieillards, les handicapés, voire ceux qui ne rapportent pas à la société¹¹⁷. Les partis politiques font généralement preuve d'extrême prudence lorsque la question de l'euthanasie est soulevée, car il ne s'agit pas d'un mot neutre. Au contraire, ce mot déclenche souvent des réactions émotives et virulentes. Cette situation peut mener à de la mauvaise foi, et ce, des deux côtés du débat.

De part et d'autre, en effet, nous avons relevé au mieux de l'incohérence, au pire de la mauvaise foi. Les mots ont fait mal : des défenseurs de la légalisation de l'euthanasie ont stigmatisé celles et ceux qui refusaient d'adhérer à leurs idées, traitant certains soignants de monstres parce que ces médecins se refusaient à l'idée ou à l'acte d'euthanasie. Mais ce même qualificatif fut employé à l'endroit de celles et ceux qui avaient pratiqué des euthanasies, cette fois par les opposants. Des deux côtés, la même naïveté : la mort à l'hôpital est toujours terrible ; ou la mort en unité de soins palliatifs est forcément une mort apaisée. Des deux côtés, la même mauvaise foi : vous refusez l'euthanasie alors que vous n'avez aucun droit sur la liberté d'autrui ; et de l'autre, l'acte d'euthanasie conduirait à un « État nazi ». Des deux côtés, de la ruse : évoquer le meurtre, le crime avec préméditation

-

¹¹⁵ Jean-Yves Goffi, *Penser l'euthanasie*, op cit., p. 15.

David Lamb, *Down the Slippery Slope*, *op cit.*, p. 63. Voir aussi MONTERO, Étienne. ARS, Bernard. (sous la direction de) *Euthanasie : les enjeux du débat*, Paris, Presses de la Renaissance, 2005, p. 8.

André Comte-Sponville, « Aimer la vie jusqu'au bout », *op cit.*, p. 29. Voir aussi OGIEN, Ruwen. *La vie, la mort, l'État. Le débat bioéthique*, Paris, Bernard Grasset, coll. « Mondes vécus », 2009, p. 67.

en lieu et place du mot « euthanasie » n'est pas neutre, pas plus que de laisser croire que l'euthanasie passive existe. 118

La violence du débat et le flou sémantique du concept d'euthanasie ouvrent la porte à la prolifération d'arguments de la pente glissante. Le débat sur l'euthanasie constitue en effet le lieu par excellence pour cette forme d'argumentation¹¹⁹. La grande majorité, voire la totalité des discussions sur l'euthanasie vont inclure au moins un argument de la pente glissante¹²⁰, souvent une pente glissante dite « complète » 121. La pente glissante complète est le résultat d'une combinaison des trois types de pentes glissantes simples, à savoir le sorite, la pente glissante causale ainsi que le précédent. L'amalgame qui en découle donne lieu à un réseau argumentatif complexe composé de huit éléments interdépendants que nous avons vu en introduction, à savoir l'argument tiré de la gradation, l'argument tiré des conséquences, le raisonnement pratique, l'argument tiré de l'analogie, l'argument tiré de l'opinion populaire, l'argument tiré du précédent, l'argumentation causale ainsi que le sorite¹²². Ces éléments sont tous mobilisés dans les arguments de la pente glissante issus du débat sur l'euthanasie. Les pentes glissantes traditionnelles accordent davantage d'importance à l'argument tiré d'une analogie et à l'argument tiré d'un précédent en invoquant l'ère nazie.

1

¹¹⁸ Bernard-Marie Dupont, D'un prétendu droit de mourir par humanité, op cit., p. 69-70.

Douglas Neil Walton, *Slippery Slope Arguments*, *op cit.*, p. 7-8, John A Burgess, « The Great Slippery-Slope Argument », *op cit.*, p. 169, Wibren van der Burg, « The Slippery Slope Argument », *op cit.*, p. 42 et David Lamb, *Down the Slippery Slope*, *op cit.*, p. vii.

John A. Burgess, « The Great Slippery-Slope Argument », *op cit.*, p. 169.

¹²¹ Douglas Neil Walton, *Slippery Slope Arguments*, op cit., p. 160.

¹²² *Ibid.* Voir aussi *ibid.*, p. 160-206.

La référence aux nazis

L'emploi le plus classique d'une pente glissante dans le débat sur l'euthanasie consiste à établir un parallèle entre la situation actuelle et l'Allemagne nazie, comme le font entre autres William Reichel et Arthur J. Dyck.

If euthanasia were legalised, might we not then regard certain individuals as unworthy of life? Such a concept laid the foundation of the euthanasia movement that began in Germany before the National Socialist movement and before Hitler's rise to power. This single idea of life devoid of value was influential in the German medical profession's snowballing involvement with euthanasia. Before the Holocaust, physicians were the ones who selected patients and carried out this practice. To those who say "it cannot happen here", we reply: imagine the easy marriage between respect for autonomy — for example, assisting the AIDS patient who requests euthanasia — and the need for greater cost-containment — i.e., the patient's care is disproportionately expensive. What begins for the patient's own wishes, may later be endorsed for economic reasons. If euthanasia were legalised, individuals themselves might believe that society does not want them to live. 123

Cette référence à l'expérience nazie est très commune dans le débat sur l'euthanasie, probablement parce qu'il s'agit de l'événement historique mondial le plus significatif de notre époque 124. Les atrocités nazies constituent un souvenir profondément émotif dans l'imaginaire collectif du monde occidental, ce qui en fait le repoussoir idéal contre toutes formes de réformes se rapprochant de près ou de loin de ce qui est arrivé dans l'Allemagne des années 1930 et 1940¹²⁵. Que ce soit sur des sujets comme l'avortement, la stérilisation, le traitement des personnes comportant des déficiences mentales ou physiques, l'expérimentation sur les humains, l'eugénisme, la réforme des criminels ou l'orientation de la reproduction

¹²³ REICHEL, William. DYCK, Arthur J. « Euthanasia: a contemporary moral quandary », dans The Lancet, vol. 334, 1989, p. 1322. Certaines références à l'expérience nazie sont implicites, comme celle de John Lorber : « Légaliser l'euthanasie, serait une arme très dangereuse dans les mains de l'État ou d'un individu ignorant ou sans scrupules. Il n'est pas nécessaire de remonter bien loin dans l'histoire pour savoir quels crimes on pourrait commettre si l'euthanasie était légalisée. » (Peter Singer, *Questions d'éthique pratique*, *op cit.*, p. 202).

124 David Lamb, *Down the Slippery Slope*, *op cit.*, p. 20-21.

¹²⁵ *Ibid.*, p. 21 et Hubert Doucet, *Les promesses du crépuscule*, *op cit.*, p. 62.

par le gouvernement, les nazis sont souvent utilisés comme point de référence funeste¹²⁶.

Le cas de l'euthanasie est intéressant parce qu'il est facile de voir une ressemblance entre l'euthanasie contemporaine et l'euthanasie nazie. Or, d'un point de vue conceptuel, il existe une distinction fondamentale entre « l'euthanasie » telle qu'elle a été appliquée par les nazis et l'euthanasie comme on l'entend de nos jours¹²⁷. Il s'agit de deux concepts radicalement différents : « l'euthanazie » ¹²⁸ et l'euthanasie.

According to Dawidowicz, the meaning of the term "euthanasia" is not the same in Nazi literature as it is in current usage. It was a code name, she says, "which the Nazis used as both camouflage and euphemism for a programme of murder killing various categories of persons because they were regarded as radically 'valueless, deformed, insane, senile or any combination thereof'." [...] Killing was never administered because of a "sick or a dying person's intolerable suffering of because of a patient's own feeling about the uselessness of his life". 129

L'euthanazie n'a pas pour objectif de tuer par compassion ou de respecter l'autonomie des patients, comme c'est le cas pour l'euthanasie au sens contemporain. À l'inverse, l'euthanazie vise à se débarrasser d'une certaine partie de la population jugée encombrante ou inférieure 130. Le patient est éliminé du processus décisionnel : il est à la merci des dirigeants en place qui peuvent le tuer selon des critères arbitraires, comme l'origine raciale, son aptitude au travail, ses opinions politiques, etc. L'euthanazie pouvait certes faire intervenir la médecine

¹²⁶ David Lamb, *Down the Slippery Slope*, op cit., p. 21.

¹²⁷ Jean-Yves Goffi, *Penser l'euthanasie*, op cit. p. 27-29, Peter Singer, *Questions d'éthique* pratique, op cit., p. 204 et David Lamb, *Down the Slippery Slope*, op cit., p. 27-28.

Le terme est de Jean-Yves Goffi (voir Jean-Yves Goffi, *Penser l'euthanasie*, op cit., p. 27).

¹²⁹ David Lamb, *Down the Slippery Slope*, op cit., p. 27.

Peter Singer, Questions d'éthique pratique, op cit., p. 204 et Jean-Yves Goffi, Penser l'euthanasie, op cit., p. 28.

allemande pour mettre en place des processus de mise à mort, mais il ne s'agissait pas de pratiques euthanasiques pour autant.

Un expert allemand, le P^r Leibbrand, psychiatre et historien de la médecine, fut auditionné afin de présenter la situation de la médecine en Allemagne, au cours du demi-siècle écoulé. Il souligna, tout au long de son intervention, ce que l'on appellerait aujourd'hui une dérive de la pensée médicale vers une réduction de l'être humain au statut de porteur de qualités biologiques désirables ou indésirables. Ce mode de pensée était, à ses yeux, une des causes de la compromission de la médecine allemande dans les crimes d'État qui venaient d'horrifier le monde. Il avait notamment, estima le P^r Leibbrand, perverti l'euthanasie qui avait « perdu son sens réel » pour s'appliquer « à l'extermination des êtres humains soi-disant inférieurs ».

Cette « dérive » de la médecine jugée « bonne » vers la médecine nazie est peut-être ce qui donne du poids à l'argument de la pente glissante menant vers l'expérience nazie, et ce, malgré la différence conceptuelle entre l'euthanasie et l'euthanazie. Or, la référence aux nazis comporte de nombreuses failles logiques. Prenons par exemple l'argument d'Edward W. Keyserlingk, qui fait référence à l'expérience nazie dans son argument contre l'euthanasie.

After all, under the Nazi regime euthanasia and experimentation may have begun with "humane" intentions, and may not have been initially racist. But gradually, step by inevitable step, voluntary euthanasia for the terminally ill evolved into involuntary euthanasia imposed upon anyone determined to be useless to society or an enemy of the state, including the mentally retarded and especially Jews. ¹³²

À première vue, cet argument semble se positionner dans la famille des arguments de la pente glissante. Or, Keyserlingk n'établit pas le parallèle entre l'Allemagne nazie et notre situation actuelle. Il ne fait que proposer une explication historique sur ce qui s'est passé sous le régime nazi en ce qui a trait à l'euthanasie 133. Le

Jean-Yves Goffi, *Penser l'euthanasie*, *op cit.* p. 27-28.

¹³² Douglas Neil Walton, *Slippery Slope Arguments*, op cit., p. 8.

¹³³ *Ibid.*, p. 224.

même problème se retrouve dans un argument semblable, celui du médecin Leo Alexander.

Quelles que soient les proportions que les crimes [nazis] aient finalement pu prendre, il est devenu évident pour tous ceux qui ont fait des recherches sur eux qu'au début ils étaient modestes. Au tout début, il n'y avait qu'un subtil déplacement d'accent dans l'attitude fondamentale des médecins. On commence par l'acceptation, fondamentale dans le mouvement pour l'euthanasie, que certaines vies ne valent pas la peine d'être vécues. Dans ses premières formes, cette attitude ne concernait que les malades gravement atteints ou les malades chroniques; puis, peu à peu, la sphère des personnes à inclure dans cette catégorie fut élargie jusqu'à inclure ceux qui n'étaient pas socialement productifs, ceux qui étaient idéologiquement et racialement indésirables, et finalement tous les non-Allemands. Il est important de se rendre compte que le tout petit levier qui a mis en branle ce mouvement de pensée fut l'attitude envers les malades incurables. 134

Même si la dérive de l'euthanasie volontaire vers l'euthanasie involontaire a été graduelle à l'époque nazie, il ne s'ensuit pas nécessairement que cette expérience est valide pour notre société actuelle. Pour que ces arguments puissent se qualifier comme des pentes glissantes (valides ou non), il faudrait que Keyserlingk et Alexander montrent que la forme de gradualisme utilisée par les nazis s'inscrive dans une séquence d'événements semblables à ceux que nous vivons à notre époque et que ces événements mènent nécessairement à des conséquences désastreuses¹³⁵. Ce n'est cependant pas le cas. Keyserlingk et Alexander expliquent de manière adéquate le processus graduel et subtil qui a mené les nazis vers une extermination de masse. Ils échouent toutefois à effectuer le pont entre l'expérience nazie et notre société contemporaine. Ils ne font alors que fournir une interprétation historique qui n'ajoute aucun élément supplémentaire au débat actuel sur l'euthanasie.

¹³⁴ Peter Singer, *Questions d'éthique pratique*, op cit., p. 203.

¹³⁵ Douglas Neil Walton, Slippery Slope Arguments, op cit., p. 224-225.

Certains arguments de la pente glissante effectuent cependant le lien entre l'Allemagne nazie et notre époque. Au lieu de fournir une explication historique, ces arguments tirent une leçon du passé et essaient de l'appliquer au présent. C'est le cas de cet argument classique contre l'euthanasie, cité par Douglas Walton.

If we allow non-utilization of aggressive therapies in intensive care units, we have to allow other waiving of treatments that might shorten life. For example, we should allow patients to decide not to take chemical treatments for cancer. But if we allow that, it is a short step to allowing patients to take medications that might have the effect of shortening life, even if the treatment is not aggressive or painful. And if we allow that, it is just another short step to allowing patients to alleviate any uncomfortable or undesirable situation by committing suicide. Once we reach that stage, it becomes very easy to recommend euthanasia for mentally retarded persons, or anyone who requires inconvenient or costly treatment or support. Now we all know from the experience of Nazi Germany, it is a short step from there to elimination of any "socially undesirable," i.e. politically dissident persons. So once you start in with euthanasia at all, you are on a slippery slope to disaster. 136

Cet argument montre bien le processus graduel de la pente glissante dans le débat contemporain sur l'euthanasie. Par contre, lorsqu'il compare la situation actuelle à celle des nazis, il pousse son argument plus loin qu'il ne le devrait. Cet argument de la pente glissante — ainsi que, dans une plus grande mesure, les explications historiques de Keyserlingk et d'Alexander — fait ressortir la faiblesse principale de la référence au régime nazi : le contexte socio-historique de l'Allemagne nazie est radicalement différent du nôtre¹³⁷. Pour que la pente glissante de l'euthanasie vers l'euthanazie puisse avoir une certaine forme de validité, il faudrait que l'argument émerge d'une société semblable à l'Allemagne des années 1930 et 1940. D'abord, la société doit nécessairement évoluer sous un régime totalitaire servi par sa propre

-

¹³⁶ *Ibid* n 161-162

David Lamb, Down the Slippery Slope, op cit., p. 19 et Douglas Neil Walton, Slippery Slope Arguments, op cit., p. 165.

idéologie religieuse ou pseudo-scientifique ¹³⁸. Le régime totalitaire d'Adolf Hitler par exemple, avec sa forte idéologie aryenne 139, a été un des facteurs cruciaux dans la pente qui a conduit l'euthanasie vers l'Holocauste¹⁴⁰. Ensuite, il est important que l'idéologie du régime en place incorpore une théorie organique du groupe social dominant 141. Ce groupe dominant doit être considéré comme une race supérieure par rapport à d'autres groupes sociaux marginaux. Enfin, il doit y avoir, dans cette société totalitaire, un sentiment d'anxiété généralisé à propos de la « santé » de l'organisme social que représente cette société ¹⁴². Cette santé doit être perçue comme étant fragilisée par la présence de certains groupes sociaux facilement identifiables¹⁴³. Ces groupes marginaux (les Juifs sous l'Allemagne nazie, par exemple) doivent être perçus comme une « maladie » rongeant la société de l'intérieur, ce qui peut favoriser l'apparition d'idées génocidaires à l'endroit de ces mêmes groupes. Par contre, un argument de la pente glissante qui attaque une réglementation sur l'euthanasie dans une société démocratique aura de la difficulté à comparer adéquatement la société démocratique avec la société totalitaire. L'argument agit alors comme une explication historique inutile au débat 144, comme un argument de la pente glissante dont la validité est sérieusement remise en

¹³⁸ John A. Burgess, « The Great Slippery-Slope Argument », op cit., p. 171, David Lamb, Down the Slippery Slope, op cit., p. 34-36 et Peter Singer, Questions d'éthique pratique, op cit., p. 202-

David Lamb, Down the Slippery Slope, op cit., p. 18-21 et Peter Singer, Questions d'éthique pratique, op cit., p. 204.

140 David Lamb, Down the Slippery Slope, op cit., p. 35-36.

John A. Burgess, «The Great Slippery-Slope Argument», op cit., p. 171, Peter Singer, *Questions d'éthique pratique, op cit.*, p. 204. ¹⁴² John A. Burgess, « The Great Slippery-Slope Argument », *op cit.*, p. 171-172.

¹⁴³ *Ibid.*, p. 172.

Douglas Neil Walton, Slippery Slope Arguments, op cit., p. 224-225.

doute¹⁴⁵ ou bien comme une tentative de bloquer le dialogue rationnel par l'entremise de la référence émotionnellement chargée des nazis¹⁴⁶.

Nécessité et inévitabilité

Il y a par ailleurs des arguments de la pente glissante dans le débat sur l'euthanasie qui n'emploient pas la référence aux nazis, mais qui sont tout de même fallacieux de par leur façon de stopper le dialogue raisonnable. Ils utilisent généralement un langage suggérant un lien trop fort entre l'adoption d'une loi en faveur de l'euthanasie et les conséquences désastreuses subséquentes. L'argument de l'abbé Joseph V. Sullivan constitue un exemple éloquent.

If voluntary euthanasia were legalized, there is good reason to believe that at a later date another bill for *compulsory euthanasia* would be legalized. Once the respect for human life is so low that an innocent person may be killed directly even at his own request, compulsory euthanasia *will necessarily be very near*. This *could lead easily* to killing all incurable cancer patients, the aged who are a public care, wounded soldiers, all deformed children, the mentally afflicted, and so on. Before long the danger would be at the door of every citizen.

Once a man is permitted on his own authority to kill an innocent person directly, there is *no way of stopping the advancement of that wedge*. There exist *no longer any rational grounds* for saying that the wedge can advance so far and no further. *Once the exception has been made it is too late*; hence the grave reason why no exception may be allowed. That is why euthanasia under any circumstances must be condemned.¹⁴⁷

L'argument de Sullivan est présenté de manière à faire ressortir les liens forts entre les différentes étapes de l'argumentation. La chaîne de *modus ponens* menant la légalisation de l'euthanasie volontaire au danger imminent à la porte de chaque citoyen est construite de façon si extrême qu'elle semble impossible à défendre

_

¹⁴⁵ *Ibid.*, p. 164-165.

Bernard-Marie Dupont, *D'un prétendu droit de mourir par humanité*, *op cit.*, p. 70. Voir aussi David Lamb, *Down the Slippery Slope*, *op cit.*, p. 21.

Douglas Neil Walton, Slippery Slope Arguments, op cit., p. 163. Nous soulignons.

logiquement. Pour relier ses prémisses, Sullivan emploie des termes ne laissant aucune marge de manœuvre à son adversaire 148 : « compulsory euthanasia », « will necessarily be very near », « could lead easily », « no way of stopping the advancement of that wedge », « no longer any rational grounds » et « Once the exception has been made it is too late ». Ce langage de l'inévitabilité rappelle l'argument de Keyserlingk, qui affirmait que la pente glissante se déployait « step by *inevitable* step » 149, ou celui d'Immanuel Jakobovits, qui voit un passage « automatique » entre le compromis sur la valeur de la vie humaine et la doctrine nazie.

Once we compromise the infinite worth of every human life and make any human life finite in value, turning it from being absolute into becoming relative — either relative to his state of health or relative to his usefulness to society — this will *automatically* bring about a situation in which some human beings will be worth more and others less, ultimately leading to the Nazi doctrine whereby human beings were graded and shoved into gas ovens by the millions because they were inferior in value. ¹⁵⁰

Dans ces cas où le langage utilisé suggère que la première étape de la pente glissante mène nécessairement et inévitablement à des conséquences désastreuses, on doit classifier ces arguments comme une « pente fatale ». Si la pente glissante laisse une possibilité que le danger ne se concrétise pas, la pente fatale, quant à elle, affirme que le danger est inévitable. Cela constitue un usage fallacieux de la pente glissante. La pente fatale propose de prendre une problématique complexe (l'euthanasie) et de prédire des conséquences possibles comme étant nécessaires, ce

148 Ihio

¹⁵⁰ David Lamb, *Down the Slippery Slope*, *op cit.*, p. 61. Nous soulignons.

¹⁴⁹ Douglas Neil Walton, *Slippery Slope Arguments*, op cit., p. 8. Nous soulignons.

qui est impossible à supporter logiquement¹⁵¹. En fait, l'argument de la pente fatale sert plutôt à bloquer tout dialogue raisonnable avec un adversaire qui supporterait l'euthanasie.

The use of such strong language is really therefore best interpreted as an inappropriate tactic to try to shut off the flow of questioning in the discussion on euthanasia. It is a tactic to try to prevent any speaker for the pro-euthanasia side of the argument from asking further appropriate critical questions about the issue. In effect, that is the way the argument functions, whether the proponent actually intended it or not. Thus his use of the slippery slope argument is a misuse of the technique which hinders, or in this case even blocks, the legitimate sequence of the dialogue. ¹⁵²

Bref, dans le débat sur l'euthanasie, il est facile d'employer de manière fallacieuse un argument de la pente glissante. Si la pente glissante tente d'établir un lien entre l'Allemagne nazie et la société actuelle, elle aura de la difficulté à ne pas tomber dans l'interprétation historique ou la comparaison de deux sociétés beaucoup trop différentes l'une de l'autre pour que l'analogie soit pertinente. Il y a également un risque que le dialogue constructif soit entravé par le côté émotionnellement chargé de la référence à l'Holocauste ou par l'utilisation de termes indiquant un lien inévitable entre l'adoption d'une loi sur l'euthanasie et des conséquences catastrophiques. L'argument de la pente glissante raisonnable sur l'euthanasie passerait donc, à l'instar de son utilisation dans le débat sur l'avortement, par une utilisation plus modeste de cette forme argumentative.

-

Douglas Neil Walton, *Slippery Slope Arguments*, op cit., p. 164, 167. Voir aussi Jean-Yves Goffi, *Penser l'euthanasie*, op cit., p. 34.

Douglas Neil Walton, *Slippery Slope Arguments*, op cit., p. 164. Voir aussi David Lamb, *Down the Slippery Slope*, op cit., p. 21.

La pente glissante raisonnable

L'argument de la pente glissante complète constitue une forme raisonnable d'argumentation. Elle n'est cependant pas facile à soutenir de manière adéquate, car elle combine plusieurs types de pentes glissantes et elle est aussi solide que son lien le plus faible 153. Dans le débat sur l'euthanasie, le point faible majeur de cette forme d'argumentation correspond à établir un lien causal entre des situations hypothétiques de façon à inférer des événements futurs. Jean-Yves Goffi met bien en évidence l'aspect causal de l'argument dans sa formulation d'une pente glissante dans le cas de l'euthanasie :

À la lumière de tous les précédents connus, si l'on commence par lever une interdiction absolue en accédant à la demande de mise à mort des malades en fin de vie dont les souffrances sont devenues insupportables, on a toutes les chances d'initier causalement un processus qui conduira à une situation inacceptable où sera mis à mort quiconque sera jugé socialement, racialement ou économiquement inapte. ¹⁵⁴

D'abord, il faut rappeler qu'il « est notoire que l'utilisation des catégories causales dans le domaine des comportements sociaux soulève toutes sortes de difficultés » ¹⁵⁵. Il est très hasardeux de réduire la complexité des relations humaines à une chaîne causale simple formée de catégories tranchées. Ensuite, la chaîne causale construite concerne des événements possibles dans un futur qui est, somme toute, inconnu. L'argument tente de prédire des comportements sociaux à partir d'indices du passé et du présent, ce qui est logiquement discutable.

¹⁵³ Douglas Neil Walton, Slippery Slope Arguments, op cit., p. 173.

¹⁵⁴ Jean-Yves Goffi, *Penser l'euthanasie*, op cit., p. 35.

¹⁵⁵ *Ibid.*, p. 41.

Des jugements sur l'avenir, on peut dire ce qu'ils ne sont pas : ils ne sont ni des rapports de faits, ni des généralisations, ni des conséquences directes du connu. Ils sont parfois l'application d'une « loi » constante alléguée. Toute prédiction, y compris le banal « Il va pleuvoir demain », est inférée à partir du connu et extrapolée dans l'inconnaissable selon des règles abduites [sic]. Le prédictif forme ainsi un vaste domaine de démarches cognitives diverses. Que je raisonne sur ce qui va se passer, sur ce qui pourrait se passer, en tout cas je ne fais pas un simple pari, je m'efforce autant que je peux d'articuler des raisons, quoique, en rigueur, je raisonne sur de l'inconnaissable. 156

Pour que l'argument de la pente glissante puisse être convenable, il doit s'appuyer sur des suppositions plausibles¹⁵⁷. Le contexte social devient alors un facteur important : si la plausibilité des prémisses est forte dans une société donnée, l'argument a davantage de chance d'être accepté¹⁵⁸, et ce, malgré le fait qu'il s'agisse d'une forme intrinsèquement faible de raisonnement logique¹⁵⁹. La pente glissante complète peut donc être considérée comme raisonnable si les propositions qu'elle met en place sont jugées comme plausibles dans un horizon social donné¹⁶⁰.

Ces mêmes propositions doivent également demeurer dans le domaine du possible, et non de la nécessité. L'argument de la pente glissante ne doit pas montrer ce qu'il va arriver dans le futur, car il s'agit de liens logiques impossibles à supporter. En effet, d'un état du monde donné, il est possible d'arriver à n'importe quel autre état du monde (positif ou négatif) à la suite d'une longue série d'étapes successives le la pente glissante peut néanmoins critiquer ce qu'il pourrait se produire dans le futur le passage de la nécessité des événements

-

¹⁵⁶ Marc Angenot, *Dialogues de sourds*, *op cit.*, p. 224. L'auteur souligne.

Douglas Neil Walton, Slippery Slope Arguments, op cit., p. 173.

¹⁵⁸ *Ibid.*, p. 177.

¹⁵⁹ *Ibid.*, p. 173.

¹⁶⁰ *Ibid.*, p. 178.

¹⁶¹ John A. Burgess, « The Great Slippery-Slope Argument », op cit., p. 172.

¹⁶² Douglas Neil Walton, *Slippery Slope Arguments*, op cit., p. 174.

inacceptables décriés à leur simple possibilité suffit à rendre la pente glissante logiquement faible, mais raisonnable dans le contexte d'un dialogue.

Cette version atténuée de la pente glissante revient à son utilité première, c'est-à-dire de fonctionner à la manière d'un avertissement en montrant comment il est « facile » ou « naturel » d'aller d'une étape à une autre dans la séquence menant à une conclusion désastreuse ¹⁶³. Douglas Walton fournit un exemple probant lorsqu'il met en scène le personnage de Lois, qui défend l'euthanasie, et celui de Clark, qui emploie une pente glissante raisonnable pour contrer l'argument de Lois.

LOIS — With all the respirators and other high-technology therapies in use in intensive care units these days, people can be assaulted with useless and undignified, painful, extreme hardships, unless euthanasia is permitted. Each of us has a right to refuse treatment not wanted or required.

CLARK — You are portraying euthanasia as "passive euthanasia" or refusal to take treatment. But once patients are given the right to voluntarily ask for poison, or an injection from a physician, to end their suffering (as they are now allowed in Holland), the term "euthanasia" becomes expanded to include active euthanasia as well. But once this step is taken, because it is hard or impossible to exactly define what is "voluntary", the next step is to allow termination of terminally ill or severely defective infants, with a guardian's and physician's consent. Once this is included, it too is classified as "euthanasia". From there you can see how it goes. Other kinds of patient can then be included in this category, until it becomes a convenient label for disposing of anyone who is a "problem". 164

Le mérite de cette forme atténuée de la pente glissante employée par le personnage de Clark consiste non pas dans une prédiction des inévitables conséquences désastreuses de l'éventuelle adoption d'une règle sur l'euthanasie volontaire, mais plutôt dans une reconnaissance de la difficulté de maintenir la séparation entre l'euthanasie volontaire et involontaire ¹⁶⁵. Clark avertit son adversaire que le concept qu'elle utilise, l'euthanasie, a des contours flous. Une première application

¹⁶³ *Ibid.*, p. 162-163.

¹⁶⁴ *Ibid.*, p. 43.

David Lamb, *Down the Slippery Slope*, op cit., p. 75 et Douglas Neil Walton, *Slippery Slope Arguments*, op cit., p. 43-44.

restreinte pourrait mener à des applications plus larges, ce qui pourrait avoir des conséquences malheureuses et irréversibles 166. Ces conséquences négatives ne sont toutefois pas présentées comme implacables. Le personnage de Clark ne ferme pas le dialogue en employant des termes renvoyant à la nécessité ou à l'inévitabilité. Au contraire, il fait preuve d'ouverture alors qu'il construit sa pente glissante sous un mode descriptif, plutôt qu'un mode impératif. Ce mode descriptif est encore plus visible dans l'argument classique contre l'euthanasie cité plus tôt par Douglas Walton. Pour que cette pente glissante devienne raisonnable, nous avons retiré la référence à l'expérience nazie, ce qui donne ceci :

If we allow non-utilization of aggressive therapies in intensive care units, we have to allow other waiving of treatments that might shorten life. For example, we should allow patients to decide not to take chemical treatments for cancer. But if we allow that, it is a short step to allowing patients to take medications that might have the effect of shortening life, even if the treatment is not aggressive or painful. And if we allow that, it is just another short step to allowing patients to alleviate any uncomfortable or undesirable situation by committing suicide. Once we reach that stage, it becomes very easy to recommend euthanasia for mentally retarded persons, or anyone who requires inconvenient or costly treatment or support. [...]¹⁶⁷

Le langage employé est en effet plutôt modeste. Mise à part la première, chacune des transitions est présentée comme étant petite ou facile 168 : « it is a *short* step », « it is just another *short* step » et « it becomes very *easy* ». En écartant l'analogie entre notre société et celle qui a vécu sous le régime nazi, cet argument devient raisonnable dans la mesure où il joue son rôle d'avertissement, et ce, sans aller plus loin que ne le permet la logique interne de son argument. Il en résulte une

-

¹⁶⁸ *Ibid.*, p. 164.

¹⁶⁶ David Lamb, *Down the Slippery Slope*, *op cit.*, p. 5.

¹⁶⁷ Douglas Neil Walton, *Slippery Slope Arguments*, op cit., p. 161-162.

utilisation plus cohérente et plus raisonnable de la pente glissante, même si elle demeure logiquement faible.

En résumé, le débat sur l'euthanasie est particulièrement propice à voir apparaître des arguments de la pente glissante employés de manière fallacieuse. Certains arguments ont recours à l'époque nazie pour fournir une interprétation historique impertinente au débat — si ce n'est que pour l'envenimer — ou pour établir un lien douteux entre notre société et la société allemande des années 1930 et 1940. D'autres arguments — parfois les mêmes — paralysent le dialogue en employant des termes de nécessité ou d'inévitabilité alors que la logique de la pente glissante ne le permet pas. En revanche, la pente glissante peut être mise en œuvre de manière raisonnable si elle conserve son caractère d'avertissement tout en demeurant modeste dans ses prédictions désastreuses et, surtout, ouverte au dialogue constructif.

CONCLUSION

Les problèmes bioéthiques se présentent souvent sous la forme d'une limite à imposer vis-à-vis des avancées technologiques et scientifiques. Cette limite que l'on doit fixer — une conséquence issue de la désillusion de l'idée de progrès — est considérée comme une barrière nécessaire contre les dérives potentielles. Les arguments de la pente glissante exploitent cette peur des abus futurs de la manière suivante : ils affirment que, si la réforme demandée est acceptée, elle sera le premier maillon d'une chaîne menant progressivement à des conséquences catastrophiques. Les pentes glissantes sont donc très communes et très efficaces dans les débats bioéthiques, et ce, malgré le fait qu'elles soient condamnées par la tradition logique qui les envisage comme des techniques sophistiques.

Dans ce mémoire, nous avons montré que cette forme argumentative peut être fallacieuse dans certains cas, mais qu'elle peut également être utilisée de manière raisonnable dans d'autres. Nous avons commencé par examiner l'utilisation des pentes glissantes dans le débat sur l'avortement pour ensuite orienter notre analyse sur le débat autour de l'euthanasie.

Le débat sur l'avortement cherche à définir le début de la vie humaine ainsi que le statut de l'embryon. Il n'y a pas de consensus pour ces deux problématiques, car il est impossible de tracer une ligne nette entre les différentes étapes de la fécondation.

Dans le débat sur l'avortement, l'argument de la pente glissante exploite l'imprécision du mot « vie » et la zone d'incertitude qui l'entoure, de manière à remettre en cause l'argumentation adverse. Si elle joue le rôle modeste d'un

avertissement rappelant que le développement intra-utérin est continu et difficilement divisible, la pente glissante peut s'avérer raisonnable. Elle peut aussi servir à demander une clarification à un interlocuteur qui aurait fixé le début de la vie humaine à un moment précis du développement de l'embryon. Or, si un locuteur utilise une pente glissante dans le but de tirer la conclusion nécessaire et irrévocable que la vie doit être tracée à la conception, il s'agit d'un emploi fallacieux de cette forme argumentative. En effet, la structure logique de la pente glissante ne permet pas de tirer une conclusion de cette force et le langage absolu employé entrave la dynamique saine d'un dialogue critique.

Le débat sur l'euthanasie, quant à lui, s'efforce de trouver une définition et des applications à la notion de « bonne mort ». Le mot « euthanasie » a été employé de multiples façons depuis l'Antiquité, mais il n'existe pas de définition consensuelle de nos jours. Au contraire, les définitions proposées sont divergentes et problématiques, en particulier sur le caractère intentionnel de l'acte. Il est donc difficile d'implanter des règles fixes sans ouvrir la porte à des erreurs ou à des dérives.

Dans le débat sur l'euthanasie, la pente glissante affirme souvent que permettre l'euthanasie serait la première étape menant aux catastrophes nazies, et ce, même si l'acception du mot « euthanasie » était, chez les nazis, fondamentalement différente de la nôtre. La référence à l'expérience nazie est fallacieuse pour trois raisons : soit elle agit comme une interprétation historique inutile au débat, soit elle établit un parallèle plus que douteux entre notre époque et l'Allemagne des années 1930 et 1940, soit elle tente de bloquer le dialogue rationnel en ayant recours à une référence émotionnellement chargée. Par ailleurs,

la pente glissante peut également être fallacieuse si elle se fait « pente fatale », c'est-à-dire si elle suggère un lien trop fort entre l'adoption d'une loi en faveur de l'euthanasie et les conséquences désastreuses subséquentes. Pour qu'elle soit raisonnable, la pente glissante doit, encore une fois, demeurer modeste : elle doit montrer comment l'acceptation de l'euthanasie pourrait mener à des abus, tout en utilisant un langage ouvert au dialogue critique.

Bref, dans les débats sur l'avortement et sur l'euthanasie, les arguments de la pente glissante doivent servir à faire voir que ces problèmes bioéthiques peuvent être surmontés, mais que le chemin pour y parvenir est risqué¹⁶⁹. Sans ces pentes glissantes, nous pourrions tomber dans des dérives insoupçonnées tandis que, avec des pentes fatales, nous serions susceptibles d'être paralysés devant l'ampleur des conséquences potentielles. Avec de modestes pentes glissantes, nous serions en mesure d'avancer de manière plus sécuritaire vers des solutions à ces problèmes complexes.

Le « sophisme » de la pente glissante, critiqué par la tradition, n'est pas le seul à pouvoir fonctionner de manière raisonnable en bioéthique. Douglas Walton, une référence en matière de rhétorique et de logique, a déjà étudié d'autres formes argumentatives souvent considérées comme sophistiques afin de justifier leur intérêt rhétorique dans certains contextes. Il s'est entre autres penché sur l'argumentum ad ignorantiam¹⁷⁰, sur l'argumentum ad misericordiam¹⁷¹ et sur

-

¹⁶⁹ Voir Hugh Lafollette, « Living on a Slippery Slope », op cit., p. 498.

¹⁷⁰ WALTON, Douglas Neil. *Arguments from Ignorance*, University Park, Penn State University Press, 1995, 326 p. Voir l'analyse de Walton sur les données négatives en science (*ibid.*, p. 68-72) et sur la combinaison de l'*argumentum ad ignorantiam* et de l'*argumentum ad verecundiam* (*ibid.*, p. 122-125). Sur le sujet général, voir PIRIE, Madsen. *How to Win Every Argument. The Use and Abuse of Logic*, Londres et New York, Continuum, 2006, p. 92-94, Christopher W. Tindale, *Fallacies and Argument Appraisal*, *op cit.*, p. 117-121, WOODS, John. WALTON, Douglas.

l'argumentum ad populum¹⁷², qui consistent respectivement en un appel à l'ignorance, un appel à la pitié et un appel l'opinion populaire. Ces trois arguments peuvent être mobilisés dans des débats en bioéthique. Par exemple, un locuteur pourrait justifier les manipulations génétiques par l'entremise d'une absence d'études scientifiques allant à l'encontre de sa propre position. Un autre locuteur pourrait fonder son argumentaire en faveur du don d'organes sur un appel à la pitié particulièrement pathétique, ou bien sur des sondages populaires. Walton a analysé l'aspect général de ces trois arguments ainsi que leurs conséquences sur le plan logique et rhétorique. Or, contrairement à ses travaux sur la pente glissante, il a négligé le contexte particulier de la bioéthique. Nous croyons qu'il serait intéressant d'étudier plus en profondeur l'impact de ces trois « sophismes » à l'intérieur de ce contexte.

Les appels à l'ignorance, à la pitié et à l'opinion populaire représentent trois arguments sophistiques parmi une vaste gamme pouvant être employés dans les débats bioéthiques avec une efficacité considérable et dont les contours fallacieux sont imprécis. La manière de présenter le problème bioéthique peut, d'une part, générer des arguments fallacieux. Un locuteur contre le clonage pourrait caricaturer la position adverse à l'aide du sophisme de l'homme de paille (« straw man

-

Critique de l'argumentation. Logiques des sophismes ordinaires, Paris, Kimé, 1992, p. 99-111 et Marc Angenot, Dialogues de sourds, op cit., p. 198-199.

WALTON, Douglas Neil. *Appeal to Pity: Argumentum Ad Misericordiam*, University Park, Penn State University Press, 1997, 254 p. Sur le même sujet, voir Madsen Pirie, *How to Win Every Argument, op cit.*, p. 109-111 et Christopher W. Tindale, *Fallacies and Argument Appraisal, op cit.*, p. 113-116.

p. 113-116.

172 WALTON, Douglas Neil. *Appeal to Popular Opinion*, University Park, Penn State University Press, 1999, 304 p. Sur le même sujet, voir Madsen Pirie, *How to Win Every Argument*, *op cit.*, p. 128-130 et Christopher W. Tindale, *Fallacies and Argument Appraisal*, *op cit.*, p. 105-108 et John Woods et Douglas Walton, *Critique de l'argumentation*, *op cit.*, p. 69-82.

fallacy »¹⁷³), aveugler ses interlocuteurs avec des études scientifiques pointues¹⁷⁴, voire avec des statistiques biaisées¹⁷⁵, ou même employer des mots à charge émotive (« loaded words » 176) pour envenimer la discussion. D'autre part, des arguments fallacieux peuvent survenir dans un débat bioéthique parce qu'ils mettent l'accent sur un élément particulier en laissant de côté l'aspect général. Dans le cas de l'euthanasie, par exemple, un locuteur pourrait désapprouver cette démarche en attribuant l'idée de l'euthanasie à Hitler (« genetic fallacy » 177) ou en affirmant qu'une réforme en faveur de l'euthanasie engendrerait nécessairement des imperfections (« unobtainable perfection » 178). Il pourrait également vanter l'idée pour sa nouveauté (argumentum ad novitam¹⁷⁹) ou pour sa tradition (argumentum ad antiquitam¹⁸⁰), ou bien (dés)approuver l'euthanasie par les conséquences que cette réforme aurait eues sur la société (post hoc, ergo propter hoc¹⁸¹). Bref, comme la bioéthique constitue un terreau fertile à l'émergence d'arguments fallacieux, nous aurions tout intérêt à étudier ce contexte particulier afin de développer une connaissance plus fine de la rhétorique en bioéthique.

¹⁷³ WALTON, Douglas Neil. « The straw man fallacy », dans VAN BENTHEM, Johan. VAN EEMEREN, Frans H. GROOTENDORST, Rob. VELTMAN, Frank (sous la direction de). Logic and Argumentation, Amsterdam, Oxford, New York et Tokyo, Royal Netherlands Academy of Arts and Sciences, 1996, p. 115-128. Voir aussi Christopher W. Tindale, Fallacies and Argument Appraisal, op cit., p. 19 et Madsen Pirie, How to Win Every Argument, op cit., p. 155.

Madsen Pirie, How to Win Every Argument, op cit., p. 22.

¹⁷⁵ *Ibid.*, p. 161.

John Woods et Douglas Walton, Critique de l'argumentation, op cit., p. 9-10 et Madsen Pirie, How to Win Every Argument, op cit., p. 106.

¹⁷⁷ Madsen Pirie, How to Win Every Argument, op cit., p. 82-83.

¹⁷⁸ *Ibid.*, p. 171-172.

¹⁷⁹ *Ibid.*, p. 116-118.

¹⁸⁰ *Ibid.*, p. 14-15.

¹⁸¹ Ibid., p. 131. Voir aussi Christopher W. Tindale, Fallacies and Argument Appraisal, op cit., p. 174-179 et John Woods et Douglas Walton, Critique de l'argumentation, op cit., p. 189-200.

BIBLIOGRAPHIE

ANGENOT, Marc. *Dialogues de sourds : traité de rhétorique antilogique*, Paris, Mille et une nuits, coll. « Essai », 2008, 450 p.

AURENCHE, Sophie. *L'euthanasie, la fin d'un tabou ?*, Paris, ESF, coll. « Droit de regard », 1999, 188 p.

BOISVERT, Marcel. DANEAULT, Serge. *Être ou ne plus être. Débat sur l'euthanasie*, Montréal, Voix parallèles, 2010, 159 p.

BOONIN, David. *A Defense of Abortion*, Cambridge, Cambridge University Press, 2003, 350 p.

BURGESS, John A. « The Great Slippery-Slope Argument », dans *Journal of Medical Ethics*, vol. 19, no 3 (sept. 1993), p. 169-174.

CAVEY, Michel. L'euthanasie: Pour un débat dans la dignité, Paris, L'Harmattan, 2005, 197 p.

COMTE-SPONVILLE, André. « Aimer la vie jusqu'au bout », dans HOUZIAUX, Alain (sous la direction de). *Doit-on légaliser l'euthanasie*?, Paris, Éditions de l'Atelier, 2004, p. 25-55.

DECLERCQ, Gilles. L'art d'argumenter. Structures rhétoriques et littéraires, Belgique, Éditions Universitaires, 1997, 282 p.

DOUCET, Hubert. Les promesses du crépuscule : Réflexions sur l'euthanasie et l'aide médicale au suicide, Boucherville, Fides, 1998, 164 p.

DUPONT, Bernard-Marie. *D'un prétendu droit de mourir par humanité : L'euthanasie en question*, Paris, François Bourrin, 2011, 227 p.

DURAND, Guy. Introduction générale à la bioéthique : histoire, concepts et outils, Québec, Fides, 1999, 565 p.

FERRY, Luc. « Tradition ou argumentation ? Des comités de "sages" aux comités de délibération », dans FERRY, Luc. DUHAMEL, Olivier (sous la direction de). *Bioéthique*, Paris, Presses Universitaires de France, coll. « Pouvoir », 1991, p. 5-21.

FERRY, Luc. DUHAMEL, Olivier. « Bioéthique », dans FERRY, Luc. DUHAMEL, Olivier (sous la direction de). *Bioéthique*, Paris, Presses Universitaires de France, coll. « Pouvoir », 1991, p. 3.

GOFFI, Jean-Yves. *Penser l'euthanasie*, Paris, PUF, coll. « Questions d'éthique », 2004, 193 p.

HENNEZEL, Marie de. « Permettre la mort », dans HOUZIAUX, Alain (sous la direction de). *Doit-on légaliser l'euthanasie?*, Paris, Éditions de l'Atelier, 2004, p. 75-107.

IDE, Pascal. « L'embryon humain est-il une personne ? », dans PUTALLAZ, François-Xavier. SALAMOLARD, Michel (sous la direction de). *Le sens de l'homme : au cœur de la bioéthique*, Saint-Maurice, Saint-Augustin, 2006, p. 59-78.

ISAMBERT, François-André. « Révolution biologique ou réveil éthique ? », dans *Cahiers STS* (*Science, Technologie, Société*), Paris, CNRS, coll. « Éthique et biologie », no 11, 1986, p. 9-42.

JONES, Howard W. Jr. SCHRADER, Charlotte. « The Process of Human Fertilization: Implications for Moral Status », dans *Fertility and Sterility*, vol. 48, no 2, 1987, p. 189-192.

KRASON, Stephen M. Abortion: Politics, Morality, and the Constitution: A Critical Study of Roe v. Wade and Doe v. Bolton and a Basis for Change, Lanham, University Press of America, 1984, 707 p.

LAFOLLETTE, Hugh. « Living on a Slippery Slope », dans *The Journal of Ethics*, vol. 9, no 3-4, 2005, p. 475-499.

LAMB, David. *Down the Slippery Slope: Arguing in Applied Ethics*, New York, Croom Helm, 1988, 134 p.

MONTERO, Étienne. ARS, Bernard. (sous la direction de) *Euthanasie : les enjeux du débat*, Paris, Presses de la Renaissance, 2005, 282 p.

MONTFORT, Élizabeth. « La bioéthique entre confusion et responsabilité : les enjeux européens », dans PUTALLAZ, François-Xavier. SALAMOLARD, Michel (sous la direction de). *Le sens de l'homme : au cœur de la bioéthique*, Saint-Maurice, Saint-Augustin, 2006, p. 127-159.

OGIEN, Ruwen. *La vie, la mort, l'État. Le débat bioéthique*, Paris, Bernard Grasset, coll. « Mondes vécus », 2009, 221 p.

PELLUCHON, Corine. La raison du sensible: Entretiens autour de la bioéthique, Perpignan, Artège, 2009, 143 p.

PERELMAN, Chaïm. *L'empire rhétorique. Rhétorique et argumentation*, Paris, Vrin, coll. « Bibliothèque d'histoire de la philosophie », 1997, 240 p.

PIRIE, Madsen. *How to Win Every Argument: The Use and Abuse of Logic*, Londres et New York, Continuum, 2006, 182 p.

POISSON, Jean-Frédéric. *Bioéthique : l'homme contre l'Homme ?*, Paris, Presses de la Renaissance, 2007, 237 p.

REICHEL, William. DYCK, Arthur J. « Euthanasia: a contemporary moral quandary », dans *The Lancet*, vol. 334, 1989, p. 1321-1323.

RUDINOW, Joel. « On the Slippery Slope », dans *Analysis*, vol. 34, no 5, 1974, p. 173-176.

SHRAGE, Laurie. Abortion and Social Responsibility: Depolarizing the debate, Oxford, New York, Oxford University Press, 2003, 173 p.

SINGER, Peter. *Questions d'éthique pratique*, Paris, Bayard, coll. « Philosophie », 1993, 370 p.

TAGUIEFF, Pierre-André. « Sur l'eugénisme : du fantasme au débat », dans FERRY, Luc. DUHAMEL, Olivier (sous la direction de). *Bioéthique*, Paris, Presses Universitaires de France, coll. « Pouvoir », 1991, p. 23-64.

TAGUIEFF, Pierre-André. La bioéthique ou le juste milieu : une quête de sens à l'âge du nihilisme technicien, Paris, Fayard, 2007, 363 p.

TAGUIEFF, Pierre-André. *Le sens du progrès. Une approche historique et philosophique*, Paris, Flammarion, 2004, 442 p.

THÉVOZ, Jean-Marie. *Entre nos mains l'embryon : recherche bioéthique*, Genève, Labor et Fides, coll. « Champ éthique », 1990, 352 p.

TINDALE, Christopher W. *Fallacies and Argument Appraisal*, Cambridge, Cambridge University Press, 2007, 218 p.

TOOLEY, Michael. *Abortion and Infanticide*, Oxford, New York, Clarendon Press, Oxford University Press, 1983, 441 p.

VAN DER BURG, Wibren. « The Slippery Slope Argument », dans *Ethics*, vol. 102, no 1, 1991, p. 42-65.

WALTON, Douglas Neil. *Appeal to Pity: Argumentum Ad Misericordiam*, University Park, Penn State University Press, 1997, 254 p.

WALTON, Douglas Neil. *Appeal to Popular Opinion*, University Park, Penn State University Press, 1999, 304 p.

WALTON, Douglas Neil. *Arguments from Ignorance*, University Park, Penn State University Press, 1995, 326 p.

WALTON, Douglas Neil. *Slippery Slope Arguments*, Oxford, Oxford University Press, coll. « Clarendon library of logic and philosophy », 1992, 296 p.

WALTON, Douglas Neil. « The straw man fallacy », dans VAN BENTHEM, Johan. VAN EEMEREN, Frans H. GROOTENDORST, Rob. VELTMAN, Frank (sous la direction de). *Logic and Argumentation*, Amsterdam, Oxford, New York et Tokyo, Royal Netherlands Academy of Arts and Sciences, 1996, p. 115-128.

WILLIAMSON, Timothy. *Vagueness*, Londres et New York, Routledge, coll. « The Problems of Philosophy », 1994, 325 p.

WOODS, John. WALTON, Douglas Neil. Critique de l'argumentation. Logiques des sophismes ordinaires, Paris, Kimé, 1992, 233 p.